[illegible]

L'an mil six cens quatorze le huictiesme jour d'aoust avant midy et autres jours
ensuivans, à la requeste de Mre Jehan Zamet seigneur et baron de Murat
et Billy, de Beaumont et [illegible], conseiller du Roy en son conseil d'estat et privé,
gentilhomme ordinaire de sa chambre, cappitaine et surintendant general des bastimens
du chasteau de Fontainebleau, demeurant à Paris en son hostel size rue de la
Cerisaye parroisse Saint Paul, tant en son nom comme heritier de deffunct
Mre Sebastien Zamet son pere vivant aussy seigneur et baron desdits lieux,
conseiller dudit seigneur Roy en ses conseils d'estat et privé, cappitaine et surintendant desdits bastimens
et chasteau de Fontainebleau, que comme ayant les droictz ceddez de Mre Sebastien
Zamet nommé evesque et duc de Langres, abbé de
[illegible] de Juilly son frere et son coheritier en la succession dudit
deffunct sieur Zamet leur pere suivant l'acte passé entre eulx
pardevant Viard et [illegible] notaires soubzsignez le vingthuictiesme jour
de juillet dernier. Et en la presence dudit sieur
abbé de Juilly. Par Estienne Collebot et Nicolas
~~Notaires~~ [illegible] notaires dudit seigneur Roy en son Chastelet de Paris soubzsignez
a esté faict inventaire et description de tous et chacuns les
biens meubles, ustancilles d'hostel, linge, habitz, tappisserie, vaisselle
d'argent, bagues, joyaulx et autres choses demeurez après le deceds
et trespas dudit deffunct sieur Zamet, trouvez et estans en
son hostel ou il est decedé, size rue de la Cerisaye, et monstrez et
exhibez ausdits notaires par Fremin Fressaine, Mre d'hostel dudit deffunct sieur
Zamet. Nicolas Cottan, tappissier, Jehan [illegible], [illegible] aux [illegible]
et Jehan Le Maire [illegible]

fet

1614, 8 août
Inventaire Zamet

XIX, 381

qui ont [illegible] le sainct sacrement et tel [illegible] regimens accoustumé

Germain desdits noms de la ville Monsieur le [illegible] et

[illegible] sire Lieutenant [illegible] dessusdits et prins lesdits biens par

Abraham Subtil huissier [illegible] [illegible] sans l'ordonnance de

[illegible] et [illegible] de [illegible], aussi avons [illegible] par les sainct

Germain desdits noms de la ville [illegible] et [illegible] et [illegible]

[illegible] grand au [illegible] de [illegible] a la [illegible] dudit Commune

de [illegible] il les [illegible] avec [illegible]

et la forme [illegible] que dessus

J Hamel

Felissam

Sebastien Hamel

Jehan Lemaire

Jan pierre Tobi

nicolas cotart

Subtil

Colleron

Dordeuin

3

[illegible] premierement [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

i Premierement deux [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] aux deux [illegible] [illegible] aussi de [illegible] pesant ensemble aux [illegible] [illegible] [illegible] aussi de [illegible] — vii^{tt}

~~Item ung [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible]~~

ii Item [illegible] grandes [illegible] [illegible] dorez pesant ensemble — xv^{tt}

iii Item six [illegible] de [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] grandeur [illegible] de [illegible] [illegible] de [illegible] pesant ensemble — xx^{tt}

iiii Item six autres [illegible] de [illegible] aussi de [illegible] grandeur pesant ensemble vii^{tt} es

v Item deux grandes [illegible] de [illegible] rouge [illegible] de [illegible] pesant ensemble — x^{tt}

vi Item ung grand [illegible] aussi de [illegible] rouge pesant — vii^{c} es

vii Item deux cassolettes de [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] de [illegible] pesant ensemble iiii^{c} es

viii Item ung [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] dorez pesant ensemble — l es

ix Item une cassolette de [illegible] [illegible] de [illegible] pesant — xlv es

x Item ung [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] pesant — iiii^{c}

xi Item deux grands [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] pesant ensemble — xv^{c}

xii Item deux autres [illegible] [illegible] dorez [illegible] de [illegible] [illegible] de [illegible] pesant ensemble

xiii Item ung grand [illegible] dorez [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] aussi dorez pesant l es

xiiii Item ung grand [illegible] aussi dorez [illegible] [illegible] [illegible] aussi dorez pesant — c es

Item ung four de [illegible] prisé a [illegible] prisé — L s

Item ung mortier de fonte garny de son pilon prisé — iiii s

Item une petite marmite de cuivre rouge prisé — L s

Item deux grans [illegible] de cuisine prisez ensemble — cc s

Item une grande marmite de [illegible] cuivre garnie de fer tenant quatre grands [illegible] prisé — cll

Item vingt chandeliers d'arain [illegible] de [illegible] prisez ensemble — ix tt

Item une cloche de fer de fonte prisée — c s

Item ung mortier de marbre blanc garny de son pilon de bois prisé — l s

Item neuf chandeliers [illegible] aussi d'arain [illegible] prisez ensemble — iiii tt

Item [illegible] pots platz escuelles [illegible] d'estaing [illegible] pesant lesdits [illegible] quarante quatre livres prisé la livre [illegible] — xx xiiij L xiij s

prisé la somme de

Item une bassinoire d'arain garnie de sa [illegible] de bois prisé — cc s

En une aultre chambre de salle [illegible]

Item deux [illegible] de fer garny [illegible] prisez ensemble — cl s

Item une grande table de bois [illegible] de bois [illegible] avec ses treteaux [illegible] de [illegible] bois prisé ensemble — iiii tt

Item une paire [illegible] de bois [illegible] a deux [illegible] [illegible] prisez ensemble — vi c s

Item une petite table [illegible] prisez ensemble — ccc s

[illegible]

Item [illegible] a [illegible] deux [illegible] [illegible] prisé [illegible] — vi c Lxx tt

Item huit poinssons de vin clairet et blanc tenant chacun ung muid ou environ prisé
le muid — l s t

Item vingt cinq muidz de vin clairet tout de commung prisé le muid — xxx s t valent
le tout ensemble — [illegible] l x s t

A la chambre dudit hostel [illegible] haulte

Deux chaires de [illegible] une [illegible] de [illegible] garnie d'ung [illegible] de boys, une [illegible]
aussi de [illegible] prisé ensemble — x s

Item troys tables de boys de chesne l'une sur deux treteaux et l'autre [illegible]
deux bancz et deux petites formes prisé ensemble avec les tresteaux — xl s t

Item une grande paire d'armoire a quatre guichetz fermans a clef de boys de chesne
prisé — lx s

Item deux coffres de bahu [illegible] de boys [illegible] a une serrure fermans a clef l'ung garny
avec ung autre coffre d'oyer [illegible] aussi a une serrure fermant a clef
le tout prisé ensemble — vi l t

Item ung grand coffre fort de boys de chesne fermant a [illegible] prisé
fermant a clef prisé — [illegible] s

Item deux ais de boys de chesne servans de table aussi sur deux tresteaux prisé

Item treize plaines d'arain [illegible] prisé ensemble — xxx s
xl s

En la chambre salle dudit hostel ayant veue sur les jardins

a esté trouvé deux bancz [illegible] de [illegible] une petite [illegible] de [illegible]
de [illegible] prisé ensemble — xxx s

Item une table de boys de noier [illegible] assise sur deux tresteaux prisee — c viii l

Item ung ~~tapis de turquie~~ [illegible] de deux aulnes [illegible] de long [illegible] prisé — c s

Item une autre table de boys de noier de huit piedz de long ouvraiges [illegible] par les deux boutz assise sur deux tresteaux prisee — cc l

Item une autre table de noier assise sur six tresteaux prisee — c s

Item une autre table de boys de noier garnie de partie de morceaux de marbre de plusieurs couleurs prisee — ccc

Item ~~ung lit dict~~ une autre petite table de boys de [illegible] assise sur deux tresteaux prisee — c l s

Item ung lit de salle [illegible] dudit lit garny de [illegible] matelas [illegible] de [illegible] tous garnis avec deux traversins [illegible] de veloux dict prisé ensemble — c l iiii

Item douze chaises de boys de noier [illegible] de [illegible] rouge de [illegible] garnies de cloux dorez prisées ensemble — iiii cc s

Item [illegible] darain [illegible] garnie [illegible] garny de [illegible] de noier prisé — c ii

Item ung chandelier ~~[illegible]~~ darain a six branches [illegible] a pendre au plancher prisé — c ii

Item douze escabeaux de boys de noier prisez ensemble ~~[illegible]~~ — ~~[illegible]~~ viii

Item vingt cinq [illegible] [illegible] [illegible] prisez ensemble — c ii s

Item ung [illegible] de boys garny de [illegible] de [illegible] prisé — cc l s

Et ung autre [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] prisez ung [illegible] [illegible] [illegible] — cc iiii

Item une autre table de boys de noyer sur deux chassis prisée —— c s

Item une autre tapis [illegible] [illegible] [illegible] prisé —— lc tt

Item ung lict de boys de noyer garny de ciel [illegible] garny de deux matelas de [illegible] [illegible]
[illegible] ung traversin et deux oreillers de [illegible] [illegible] prisé ensemble —— ccc tt

Item six chaises de boys de noyer a braz couvertes de [illegible] [illegible] garnies de franges
de soie et six [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] prisées ensemble —— l tt

Item six [illegible] chaises a [illegible] aussy de boys de noyer couvertes de [illegible] [illegible]
et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] prisées ensemble —— ccc l tt

Item une petite chaise de [illegible] [illegible] [illegible] prisée ensemble —— lc tt

Au petit cabinet joignant [illegible] [illegible]

Deux petits [illegible] de [illegible] prisez ensemble [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] —— vi tt s
[illegible]

Au [illegible] [illegible] [illegible] au dessus de la grande [illegible] ——

[illegible] deux [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] de pommes de [illegible] prisé ensemble —— ccm s

Item une table de boys de noyer qui [illegible] sur deux chassis prisée —— c l

Item [illegible] une [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] une table de boys de noyer assise
sur deux chassis prisée —— c tt

Au [illegible] joignant [illegible] [illegible] [illegible] une table de boys de noyer [illegible] par
les deux boutz prisée —— c s

Item deux autres tables aussy de noyer assises sur [illegible] chassis prisées ensemble —— c l

Item ung [illegible] de boys de noyer ung [illegible] ung matelas de [illegible] [illegible] ung
traversin garny de plume une couverture de [illegible] rouge et deux [illegible] de [illegible] rouge garny de
[illegible] [illegible] de soie rouge [illegible] [illegible] prisé ensemble —— ccc tt

En une petit cabinet [illegible] aussi trouvé [illegible] de bois de noyer [illegible]
de [illegible] prisé [illegible] — [illegible]

Item une petite table de bois de noyer sur deux [illegible] prisée — [illegible]

En la grande gallerie sur les jardins aussi trouvé une table de marbre de jaspe de plusieurs
couleurs, ayant au millieu d'icelle une grande agathe [illegible] a l'entour d'agathes
et quelques lapis prisé — iiij^c l tt

Item une table de bois de noyer marquetée sur laquelle y a ung [illegible] de marbre prisée
— [illegible]

En la chambre [illegible] antoine de la [illegible] en laquelle couche
Madame [illegible] aussi trouvé

Premier une paire de chenetz de cuivre, une [illegible] de six barres
de pommes de cuivre prisé ensemble — [illegible]

Item une table de bois de noyer sur deux [illegible] prisée — [illegible]

Item deux [illegible] de satin de bourges [illegible] prisez — [illegible]

Item une petite table carrée [illegible] prisée — [illegible]

Item une couche de bois de noyer [illegible] matelas de [illegible]
[illegible] de toille de hollande faicte a Naples, une couverture
[illegible] de damas orangé [illegible] de mesme [illegible] aussi
de mesme damas [illegible] orangé [illegible] pommes [illegible]
[illegible] prisé ensemble — iii^c l tt

Item dix [illegible] de velours [illegible] orangé [illegible]
[illegible] de mesme couleur prisé ensemble — ccc tt

Item ~~[illegible]~~ [illegible] [illegible] [illegible] garnie de mesme estoffe par [illegible] de [illegible] [illegible] prisé ensemble
xxiiii lt

Item une chaise [illegible] garnie de mesme estoffe que dessus prisé iiii lt

Item ung tappiz de table de trois lez de damas [illegible] orangé garny de frange de mesme couleur prisé
xv lt

Item une [illegible] [illegible] de taffetas [illegible] de [illegible] [illegible] bleu [illegible] [illegible] ~~[illegible]~~ [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] prisé
xx s

Es dicte petite chambre joignant [illegible] [illegible] [illegible]

Une table de noyer sur deux chassis prisé vi lt x s

Item une couchette de bois de noyer garnie d'une paillasse de ~~[illegible]~~ [illegible] deux matelatz [illegible] de fustaine [illegible] de fustaine [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ~~[illegible]~~ une couverture de [illegible] blanche [illegible] [illegible] de fustaine [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] prisé ensemble
l lt

Item dix aulnes a [illegible] [illegible] de Flandres couverture de [illegible] [illegible] prisé ensemble
xx s

Es ung cabinet attenant ladicte chambre une table de noyer sur deux chassis prisé lx s

Es une autre chambre joignant ladicte chambre deux chaises de [illegible] garnyes de [illegible] pommes de [illegible] [illegible] [illegible] deux petites [illegible] [illegible] de [illegible] de [illegible] prisé ensemble
iiii lt

Item une table de bois de noyer assise sur deux chassis prisé lx s

Item ung grand lict de bois de noyer garny matelatz de fustaine ung traversin de fustaine [illegible] [illegible] couverture de [illegible] blanche une autre couverture ung ciel [illegible] [illegible] de cy bonnet brun [illegible] le dossier [illegible] le fond de [illegible] de fustaine blanche

[illegible] prisé le tout ensemble — c lt

…ˣˣ viii Item une chayre a bras couverte de cuir rouge prisée — xl s

…ˣˣ x Item troys escabeaux de boys de noyer prisez ensemble — xl s

…ˣˣ x Item troys placetz de boys de noyer couvertz de tappisserie de veloux rouge [illegible] prisez ensemble — x s

…ˣˣ xi Et ung autre [illegible] une table de boys de noyer sur deux chassiz prisée — viii l

Dedans la chambre [illegible] [illegible] [illegible]

…ˣˣ xviii Premierement [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] prisé ensemble — xviii l

…ˣˣ xix Item une table de noyer sur deux chassiz prisée — viii l

…ˣˣ xix Item une autre table de boys de noyer [illegible] sur deux chassiz prisée — viii l

…ˣˣ xv Item deux chayres de noyer a bras garnies de veloux vert [illegible] de cloux [illegible] franges de soye [illegible] prisées — iiii lt

…ˣˣ xvi Item une autre chayre [illegible] [illegible] couverte [illegible] prisée — xx s

…ˣˣ xvii Item ung boys de lict a pilliers tournez [illegible] a pavillons garny de troys matelatz de fustaine, ung traversin de taffetas vert [illegible] [illegible] faictz de [illegible] troys rideaulx de [illegible] de [illegible] avec ung grand pavillon de taffetas vert faict a la [illegible] garny de [illegible] [illegible] prisé le tout ensemble — iii c lt

Item ung tappis de table de velours verd bandé de [illegible] frangé de soye de mesme couleur
prisé avec la couverture de cuir de mesme couleur

c lt

Item ung aultre tappis persien velu doré prisé — L lt

Item ung estuy de [illegible] bandé de [illegible] prisé. C s

Jean [illegible], avec ung aultre [illegible] de Marguerite [illegible] prisez
ensemble

[illegible]

En la [illegible] dudit feu [illegible]

Dix petis [illegible] prisez ensemble avec [illegible] bm

Item une table de noyer sur ung chassis prisé — bm

Item ung tappis de table de [illegible] de sept quartiers de long [illegible] avec sa couverture
de cuir prisé ensemble

c bm

En une chambre [illegible] ayant veue sur [illegible]

ung [illegible] appellé [illegible] ung matelas [illegible]
de plume [illegible] couverture de [illegible] blanche [illegible]
prisé ensemble

eel

Item quatre [illegible] blanche [illegible] deux lictz [illegible]
matelas avec deux [illegible] blanc [illegible] prisez
ensemble

eel

Item deux [illegible] deux [illegible] blanc [illegible] prisez ensemble — elf

Item [illegible] de drap rouge prisé — elf

En une aultre chambre aussi [illegible] ayant veue [illegible]
[illegible]

[illegible] deux [illegible] de cuivre une [illegible] [illegible] avec une fourchette prisez ensemble
[illegible]

Item deux tables de boys de noier sur deux chassis prisez ensemble — [illegible]

Item iiij chaises de noier [illegible] deux [illegible] [illegible] de
[illegible] [illegible] prisez ensemble [illegible]

Item une couche de boys de noier [illegible] une paillasse, ung matelas de fustaine
et [illegible] ung traversin de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
avec ung lit [illegible] de [illegible] [illegible] prisé le tout ensemble — [illegible]

Item deux tappis de tapisserie [illegible] par table prisez ensemble — [illegible]

Item ung autre tappis de tapisserie [illegible] de boys [illegible] prisé — [illegible]

Item encore une table par dessus [illegible] de boys de [illegible] prisé — [illegible]

En la [illegible] de la [illegible] [illegible] [illegible]

Deux [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] de deux [illegible] de [illegible] avec une [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] de [illegible] prisez ensemble
[illegible]

Item une table de noier sur deux chassis prisé — [illegible]

Item une [illegible] a quatre [illegible] et deux [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] prisez — [illegible]

Item ung grand [illegible] [illegible] a quatre [illegible] de boys de noier [illegible] de [illegible]
[illegible] prisé — [illegible]

Item une table de [illegible] par deux [illegible] prisé — [illegible]

Item une couche de noier [illegible] [illegible] [illegible] une paillasse, deux matelas

Ung chaslit de [illegible] [illegible] blanc de futaine ung traversin de duvet une couverture de castelongne rouge, ung lit a [illegible] de plume [illegible] prisé ensemble

cc l

cc ij Item ung petit [illegible] joignant [illegible] de [illegible] de [illegible] [illegible] ung traversin [illegible] ung matelas de futaine ung traversin de duvet une couverture de castelongne prisé ensemble

cc l

cc iij Item en une autre chambre [illegible] une couchette de bois de [illegible] ung matelas de futaine [illegible] une couverture de castelongne blanche prisé ensemble avec ung traversin de duvet

cc l

cc iiij Item [illegible] [illegible] ung matelas de [illegible] ung traversin de futaine [illegible] de plume avec une couverture blanche prisé ensemble

c l

cc v Item une longue table de bois de [illegible] [illegible] prisé — c s

cc vj Item en une petite chambre joignant [illegible] une couchette de bois [illegible] ung matelas de futaine [illegible] ung traversin de duvet [illegible] de plume une couverture de castelongne blanche prisé ensemble

cc l

cc vij Item en une autre chambre [illegible] joignant [illegible] couchette de bois [illegible] ung matelas de [illegible] prisé ensemble

cc l

cc viij Item [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] prisé ensemble

cc s

cc ix Item [illegible] de [illegible] de [illegible] [illegible] prisé ensemble

ccc s

cc x Item [illegible] de [illegible] [illegible] prisé — cc s

En la chambre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] assauoir

vi^{xx} xi — Deux [illegible] de cuivre une petite [illegible] une fourchette prisé ensemble — viii l

vi^{xx} xii — Item une table de bois de noier sur deux chasses prisé — viii l

vi^{xx} xiii — Item une autre table de mesme bois prisé — viii l

vi^{xx} xiiii — Item une autre table [illegible] sur deux chasses de pareil bois prisé — x l

vi^{xx} xv — Item douze chaises de bois de noier couvertes de [illegible] [illegible] [illegible] prisez ensemble — l s

vi^{xx} xvi — Item une grande couche de bois de noier appellee [illegible] quatre matelas de futaine
deux [illegible] de [illegible] de brusselles une couverture de [illegible] de hollande [illegible] [illegible]
et une autre couverture de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] garny ung lict a [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] quatre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] de taffetas [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] prisé ensemble — ii^{c} l^{t}

vi^{xx} xvii — Item ung tappis de table [illegible] contenant deux aulnes de long ou environ prisé — xx l^{t}

vi^{xx} xviii — Item ung autre tappis [illegible] de deux aulnes de long ou environ [illegible] [illegible] prisé — l l^{t}

vi^{xx} xix — Item ung autre tappis [illegible] de deux aulnes de long ou environ prisé — xx l^{t}

vii^{xx} — Item ung [illegible] de bois couvert de damas [illegible] et rouge prisé — C s

vii^{xx} i — En la [illegible] joignant [illegible] chambre [illegible] ung grand coffre de bois de [illegible]
de deux piedz de long ou environ sur deux chasses prisé — vi l x s

vii^{xx} ii — Item ung [illegible] [illegible] [illegible] de damas bleu et noir prisé — l s

vii^{xx} iii — En une autre [illegible] [illegible] chambre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
de [illegible] de cuivre prisez ensemble — l s

xxiiii Item une table de boys de noyer sur deux chassis prisé — — viii l

xxv Item une paire de armoire de boys de chesne a quatre guichetz fermans a clef prisé — xv l

xxvi Item une couchette de boys de noyer une paillasse ung matelatz de futaine plain [illegible]
une couverture de castelongne blanc ung pavillon de sarge bleu garny de son chappeau, avec les
[illegible] de [illegible] blanc [illegible] prisé ensemble — xxvi l

xxvii Item ung chaslit de flandre [illegible] couvert de cuir noir prisé — x s

En une chambre ou est la bibliotheque dudit [illegible] abbé de Sully
a esté trouvé

xxviii Deux petitz chenetz de fer garnys chacun de deux pommes de cuivre une pelle une tenaille
une fourchette garnie chacun de deux pommes de cuivre prisé le tout ensemble — iiii xx s

xxix Item ung bureau de boys de chesne garny d'une layette fermant a clef couvert de [illegible]
prisé — vi xx s

xxx Item une table de boys de noyer sur deux chassis prisé — — viii l

xxxi Item deux chaires de flandre couvertes de cuir noir doré prisé ensemble — xl s

xxxii Item deux autres chaires aussi [illegible] couvertes de marroquin [illegible] prisé — xl s

xxxiii Item ung tappis de turquie [illegible] prisé — L s

~~Item~~ En une salle basse estant proche la chambre basse de Madame
de feu [illegible] a esté trouvé

xxxiiii Une ~~table~~ table de boys de noyer assise sur deux chassis prisé — — viii l

xxxv Item [illegible] ung petit [illegible] deux petitz chenetz de cuivre [illegible]
, une tenaille une fourchette
prisé avec une pelle de fer garnie de pommes de cuivre — xl

ccxvi Item une table de boys de noyer sur deux tresteaux prisé —— viii l

ccxvii Item une petite couche de [illegible] de boys de noyer appellee [illegible] quatre [illegible] de tapisserie
une couverture de [illegible] ung traversin de [illegible] ung lit a [illegible]
de [illegible] ung petit banc de [illegible] [illegible] de [illegible] meilleur
prisé ensemble —— C lt

ccxviii Item ung buffet de [illegible] de boys de noyer [illegible] ouvraiges prisé —— lx lt

En la chambre haulte des filles de [illegible] [illegible] aussi trouvé

ccxix Premier une table de boys de noyer sur deux tresteaux prisé —— viii l

ccxx Item ung ciel a ~~[illegible]~~ doublé [illegible] quatre [illegible] quatre [illegible]
de [illegible] une couverture [illegible] de [illegible] [illegible] prisé
ensemble —— iiii lt

ccxxi Item une petite couchette de boys de noyer a [illegible] garnie d'une paillasse
de [illegible] de [illegible] ung traversin de [illegible] une couverture de
[illegible] ung ciel [illegible] de [illegible] [illegible] de
[illegible] prisé ensemble —— iiii lt

En la haulte chambre de [illegible] aussi trouvé

ccxxii Une table de noyer assise sur deux tresteaux prisé —— viii l

ccxxiii Item ung coffre de [illegible] appellee [illegible] [illegible] [illegible]
prisé —— x lt

En la [illegible] chambre de [illegible] aussi trouvé

ccxxiiii Item une paire de [illegible] a [illegible] ung [illegible] une [illegible] une
[illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] prisé ensemble —— lx l

ccxxv Item une table [illegible] de boys de noyer prisé —— C s

1 vᵐ ccvi Item ung lict [illegible] couvert de toille d'or [illegible] une chaise ung [illegible] d'icelle [illegible]
aussi couvert de toille d'or [illegible] une chaire [illegible] pavillon couvert de toille
d'or [illegible] C lt

Dedans led. cabinet

1 vᵐ ccvii Aud. cabinet une grande [illegible] de plomb paint [illegible] ung chassis [illegible]
prisé avec le [illegible] de [illegible] de toille [illegible] petits [illegible]
fustaine blanc rouge vi^xx lt

1 vᵐ ccviii Item une couchette de marbre gris prisé xxx lt

1 vᵐ ccix Item une petite table basse de bois ~~noyer~~ de brezil sur laquelle est enchassé
une table de marbre prisé [illegible] ~~table de marbre xxx lt~~ [illegible] brezil xxx lt

1 vᵐ ccx Item ung coffre de noyer rouge avec sa couverte pour [illegible] chambre [illegible]
cabinet prisé xlv lt

En la chambre de [illegible] de la dame [illegible] aud. cabinet

1 vᵐ ccxi Deux petites [illegible] pour [illegible] prisé ensemble xs

1 vᵐ ccxii Item une table de bois de noyer assise sur ses chassis [illegible] prisé xs

1 vᵐ ccxiii Item une couche de bois de [illegible] fournie une paillasse ung matelas de fustaine
[illegible] ung traversin [illegible] une couverture de [illegible] rouge [illegible]
rideaux, une [illegible] de [illegible] bleu prisé le tout ensemble xxvi

1 vᵐ ccxiiii Item deux [illegible] de [illegible] prisé avec une [illegible] ung [illegible]
fourchettes xiii

1 vᵐ ccxv Item ung [illegible] de [illegible] prisé Cs

En la chambre du sieur [illegible], aud. cabinet

1 vᵐ ccxvi Item deux petits [illegible] de [illegible], deux petites [illegible], une [illegible], ung [illegible]
et une fourchette prisé le tout ensemble xii

1 vᵐ ccxvii Item une table de noyer sur ses chassis prisé viii

~~Item ung grand coffre avec layettes [illegible] de boys de noyer prisé~~ — c s

Item une table sur deux treteaux de boys de chesne prisé — l s

Item une couche de boys de noyer appellée [illegible] quatre matelatz de fustaine ung traversin
de mesme garny de plume une couverture de [illegible] de Hollande [illegible] de Naples
une autre couverture de [illegible] [illegible] ~~[illegible]~~ [illegible] ung ciel [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] garny de [illegible] de [illegible] prisé
ensemble avec la couverture de parade — ii c l

Item ung tappis de [illegible] velours d'argent de quatre aulnes de Turquie [illegible] de [illegible] prisé — ccc s

Item ung autre tappis de Turquie de ~~[illegible]~~ aulnes de long [illegible] prisé — ccc s
+ deux aulnes [illegible]

Item ung autre tappis [illegible] d'une aulne trois quartz de long [illegible] prisé — c s

Item une table sur deux treteaux prisé — l s

Item une grande chaise de [illegible] garny de Flandres avec deux autres [illegible] de [illegible]
garny prisé ensemble — l s

Item ung coffre [illegible] de boys de chesne prisé — cc s

Item en une autre chambre attenant [illegible] une table [illegible] de boys [illegible]
prisé — l s

Item ung chandelier de [illegible] branches [illegible] a mettre au [illegible] prisé — c s

Item deux coffres de [illegible] garny de [illegible] [illegible] pour [illegible]
prisé ensemble — vi l

En la chambre de la tapisserie [illegible] ung [illegible]
[illegible] [illegible] de [illegible] prisé ensemble — l s

Item une couche garnye d'imperialle, une paillasse, ung matelas de fustaine, ung
traversin de coustil, une couverture de .iiij. tellaynes rouges, ung ciel d'imperialle [illegible]
[illegible] [illegible] de [illegible] prisé le tout ensemble — [illegible]

Item une couchette de bois de noyer, une paillasse, ung matelas de fustaine et ung
traversin de coustil, une couverture de .iiij. tellaynes blanches, prisé le tout ensemble
[illegible]

Item une table de bois de [illegible] sur deux treteaux couverte de [illegible] prisé
[illegible]

Item deux grands coffres ~~[illegible]~~ de bois de noyer garnys fermans à clef prisez ensemble
[illegible]

Item deux autres coffres couvertz de cuir fermans à clef prisez ensemble — [illegible]

Item ung escran garny de [illegible] de [illegible] [illegible] deux [illegible] prisé [illegible]

Item [illegible] de cuivre [illegible] garny de bois [illegible] pommeau de [illegible] prisé ensemble [illegible]

En une autre chambre [illegible] assez [illegible]

une [illegible]

Assavoir deux petitz chenetz de cuivre, une pelle de fer prisez ensemble — [illegible]

Item une couche de bois de noyer appellée [illegible] une paillasse une matelas de fustaine
ung traversin de coustil ung couverture de .iiij. tellaynes rouges prisé ensemble — [illegible]

Item une petite table de bois de noyer à deux treteaux prisé — [illegible]

Item deux chaires de Flandres couvertes de cuir [illegible] prisées ensemble [illegible]

En une autre chambre [illegible] alternance [illegible]

assavoir une petite paire de chenetz de fer garnys chascun d'une pomme de cuivre et une pelle
prisé ensemble — [illegible]

Item une table de bois de noyer sur ung treteau garnie de deux petites ~~[illegible]~~ marches
prisée — [illegible]

Item une petite couche [illegible] a l'espaignolle une [illegible] de fustaine [illegible]
une [illegible] une ciel [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible]
[illegible] avec une couverture de [illegible] [illegible] le tout [illegible] prisé ensemble

vi lt

Item ung chaslit [illegible] de [illegible] prisé ensemble — ccc s

Item une table de noyer [illegible] sur [illegible] prisé — C s

La quatriesme chambre [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible]

Et premierement en la chambre de Messire Jehan Baptiste Mullard [illegible]
[illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] prisé ensemble — lx s

Item une table de noyer sur une chaise prisée — vi lt

Item une autre table aussi de noyer sur une chaise prisée
vi lt

Item cinq pieces de Flandres a [illegible] et [illegible]
quatre aulnes [illegible] a [illegible] prisées ensemble
iii lt lx s

Item une couche de bois de noyer a pilliers tournez, quatre
matelatz de fustaine, une [illegible] [illegible]
une couverture de Catelongne [illegible] tour de lict [illegible]
avec ses fonds de [illegible] ~~[illegible]~~ le tout prisé ensemble
vi^xx lt

Item ung cabinet [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] prisé
ix^xx lt

Item une paire d'armoires de bois de noyer [illegible] et quatre [illegible]
prisé
[illegible] lt

ii^c xiii Et deux petites [illegible] [illegible] chandeliers [illegible] [illegible] [illegible] prisez
xlv s

Vaqué Item ~~ung grand~~ paire de balances ~~garnis~~ garnye de plusieurs poix [illegible] prisée
~~iiii lt~~

ii^c xiiii Item ung couverture de boys de noyer [illegible] [illegible] [illegible] ung matelas de futaine ung traversin de [illegible] blanc [illegible] [illegible] de Castelongne [illegible] prisé ensemblement
xx lt

Et le chaslit dudit [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

ii^c xv Item [illegible] ung chaslit de boys chaires [illegible] [illegible] [illegible] prisé ensemble
iiii lt

ii^c xvi Item une table de boys de noyer assise sur deux chasses prisée
viii lt

ii^c xvii Item une autre table aussi de boys de noyer assise sur deux chasses prisée
viii lt

ii^c xviii Item deux chaires de [illegible] couvertes [illegible] a bras prisées ensemble
lx s

ii^c xix Item une autre petite chaise a bras couverte [illegible] prisée
xl s

ii^c xx Item ung [illegible] de drap [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] prisé
~~lt~~
viii lt

ii^c xxi Item une couche de boys de noyer a pillier tournez ung [illegible] ung matelas [illegible] futaine [illegible] futaine [illegible] [illegible] couverte de Castelongne [illegible] [illegible]

Ung [illegible] au [illegible]
[illegible] prisé
[illegible] lt

ii^{m} ccii Item [illegible]
[illegible]
c lt

ii^{m} cciii Item [illegible]
[illegible] prisé
c s

ii^{m} cciiii Item [illegible] prisé
c s

ii^{m} ccv Item [illegible]
[illegible] prisé
c s

Au cabinet dung des [illegible] a esté trouvé ce qui s'ensuit

ii^{m} ccvi Item [illegible]
[illegible]
[illegible] lt

i ii^{m} ccvii Item [illegible]
[illegible] prisé
c s

i ii^{m} ccviii Item [illegible] prisé
[illegible]
viij lt

i ii^{m} ccix [illegible] cabinet a esté trouvé [illegible]
[illegible]
[illegible]
c lt

i ii^{m} ccx Item [illegible]
[illegible] prisé
[illegible]

iii^c xxxi Item trois pieces [illegible] de drap vert [illegible] Noyer
prisé ensemble
xxv s

iii^c xxxii Item [illegible] [illegible] Noyer [illegible] [illegible]
[illegible] prisé
[illegible]

iii^c xxxiii Item [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] prisé ensemble
xx s

iii^c xxxiiii [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] prisé
xx

iii^c xxxv Item [illegible] [illegible] [illegible] prisé
[illegible]

iii^c xxxvi Item [illegible] [illegible] [illegible] prisé
xx

iii^c xxxvii Item une petite [illegible] de boys de Noyer [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] prisé et [illegible] ensemble
xxx s

iii^c xxxviii Item [illegible] [illegible] prisé
xx

iii^c xxxix [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] prisé [illegible]
~~[illegible]~~

iii^c xl Item [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] prisé ensemble
[illegible]

En la chambre de la Mere sommeliere du chasteau ... ont esté trouvé

ii^c xli Et deux ... chandeliers ... une chaire de ... prisé ensemble — iiii lt

ii^c xlii Item une chaire de flandres couverte de cuir avec une autre toute usee prisé ensemble — xl s

ii^c xliii Item une couchette de bois de noyer, une paillasse, ung matelatz de futaine plain de laine, ung traversin de plume, une couverture de cathelongne rouge, ung ... de ... ung chappeau le tout prisé ensemble — xxv s

ii^c xliiii Item en la chambre du jardinier a esté trouvé une petite table de bois de chesne sur deux treteaux prisé — xxx s

ii^c xlv Item une couchette de bois de noyer, une paillasse, ung matelatz de ... ung traversin de plume, une couverture de cathelongne blanche prisé ensemble — xv

ii^c xlvi Item une chaire de flandres couverte de cuir dont il y en a ... prisé — xv s

ii^c xlvii En une autre petite chambre attenant a esté trouvé une table de bois de chesne assise sur deux treteaux prisé — xl s

ii^c xlviii Item une couchette de bois de noyer, une paillasse, ung matelatz de futaine plain de laine, ung traversin de plume, une couverture de cathelongne blanche prisé ensemble — xv

ii^c xlix En une autre petite chambre joignant a esté trouvé une couchette de noyer, une paillasse, matelatz, ung traversin de futaine plain de laine, une couverture de cathelongne blanche le tout prisé ensemble — x lt

ii^c l Item une table de bois de chesne sur deux treteaux prisé — xl s

ii^c li En une autre petite chambre attenant a esté trouvé une table de bois de chesne sur deux treteaux prisé — l s ii^{c} lii Item une chaire de flandres couverte de cuir prisée ensemble — xxxv s

ii^{c} liii Item une chaire petite couverte de [illegible] de [illegible] de velours [illegible] prisée — lx s

ii^{c} liiii Item une couchette de boys une paillasse, matelas de futaine, une couverte de
[illegible] une couverte de [illegible] le tout prisé ensemble

ii^{c} lv Item une chaire de bois de noyer couverte de cuir prisée — xl s

ii^{c} lvi Item une paire d'ormoires de boys de chesne a deux guichetz fermans a clef prisé — xxx s
vi^{xx} s

ii^{c} lvii Es deux petites chambres de Catherine [illegible] de la Martre a esté trouvé une couchette
de bois de chesne fermant a clef avec une [illegible] paillasse prisé — xl s

ii^{c} lviii Item deux [illegible] flacons prisés — xl s

ii^{c} lix Item ~~deux~~ trois grandes tables de bois de chesne [illegible] [illegible] formes prisées ensemble — vi^{xx} s

ii^{c} lx Item deux autres grans formes de bois de chesne prisés ensemble — xxx s

ii^{c} lxi Item deux [illegible] autres [illegible] de flandres couvertes de cuir prisées ensemble avec deux [illegible]
flacons — lx s

Au cabinet dudit hostel a esté trouvé

ii^{c} lxii Premier ung grand coffre de bahu plat a deux serrures fermans a clef prisé — vi l

ii^{c} lxiii Item ung autre coffre de bahu [illegible] de flandres a deux serrures aussi fermans a clef
prisé — c^{tt}

ii^{c} lxiiii Item ung autre coffre de bahu rond a deux [illegible] fermans a clef prisé — vii^{xx} s

ii^{c} lxv Item ung grand coffre de bahu a deux serrures fermans a clef prisé — xl^{tt}

ii^{c} lxvi Item ung autre grand coffre de bahu a deux serrures fermans a clef prisé — xl^{tt}

ii^{c} lxvii Item ung autre grand coffre de bahu aussi a deux serrures fermans
a clef prisé — xl^{tt}

ii^{c} lxviii Item ung petit coffre de bahu [illegible] a [illegible] serrures fermans a clef prisé — xxx s

ii^{c} lxix Item [illegible] de [illegible] de [illegible] rond, [illegible] une [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible]
[illegible] de [illegible] prisé ensemble — c^{tt}

ii^{c} lxx Item une autre [illegible] de [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] — c^{tt}

[illegible]

1 mᶜ lxxx [illegible] de Hollande [illegible] prisez ensemble [illegible]

1 mᶜ lxxxi Item [illegible] de Hollande [illegible] prisez ensemble [illegible]

1 mᶜ lxxxii Item [illegible] prisez ensemble [illegible]

1 mᶜ lxxxiii Item [illegible] de Hollande [illegible] prisez ensemble [illegible]

1 mᶜ lxxxiv Item [illegible] de Hollande [illegible] prisez ensemble [illegible]

1 mᶜ lxxxv Item [illegible] de Hollande [illegible] prisez ensemble ~~[illegible]~~ [illegible]

1 mᶜ lxxxvi Item [illegible] prisez ensemble [illegible]

1 mᶜ lxxxvii Item [illegible] prisez ensemble [illegible]

1 mᶜ lxxxviii Item [illegible] [illegible]

1 mᶜ iiiiˣˣ [illegible]

[illegible]

1 mᶜ iiiiˣˣ l [illegible] plus grande [illegible] [illegible]

1 mᶜ iiiiˣˣ [illegible] Item une petite nappe [illegible] [illegible]

1 mᶜ iiiiˣˣ [illegible] Item [illegible] [illegible]

1 mᶜ iiiiˣˣ [illegible] Item [illegible] [illegible]

1 mᶜ iiiiˣˣ [illegible] Item [illegible] [illegible]

1 mᶜ iiiiˣˣ [illegible] Item [illegible] [illegible]

1 mᶜ iiiiˣˣ [illegible] Item [illegible] [illegible]

1 mᶜ iiiiˣˣ [illegible] Item [illegible] [illegible]

i^{c} iii^{xx} ix Item une autre piece de toille de mesme façon contenant deux douzaines serviettes prisee — xvi

i^{c} iii^{xx} x Item une autre piece de mesme façon contenant six serviettes prisee iiii^{tt} x s

i^{c} iii^{xx} xi Item une autre piece de toille de mesme façon contenant cinq nappes quatre nappes et deux buffetz prisee ceste piece — xviii

i^{c} iii^{xx} xii Item une autre piece de mesme façon contenant aussi quatre nappes et deux buffetz semblablement prisee — xviii

i^{c} iii^{xx} xiii Item une autre piece de toille de mesme façon contenant pareillement quatre nappes et deux buffetz prisee — xviii

i^{c} iii^{xx} xiiii Item une autre piece de toille de mesme façon contenant trois nappes prisee — viii

i^{c} iii^{xx} xv Item une autre piece de toille de mesme façon contenant quatre petitz buffetz prisee — iii^{tt}

Tout lequel linge cy dessus inventorie a este trouve dedans les trois coffres de bahutz estans aux galletas premier cy hault //

S[illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] audit [illegible] trouve aux galletas

i^{c} iii^{xx} xvi assavoir ung coffre de bahut rond [illegible] [illegible] [illegible] prise — iii^{tt} dedans lequel coffre est trouve le linge qui ensuit

i^{c} iii^{xx} xvii Item assavoir quatre douzaines et une nappe [illegible] de [illegible] [illegible] ung [illegible] ouvraige, prise la douzaine quarante [illegible] [illegible] aux [illegible] / lesquelles [illegible] [illegible] [illegible] audit coffre / viii^{xx} iii^{tt} [illegible]

| ii

| ii

| iii

| iii

| iii

| iii

| iii

| iii

| iii

| iii

En ung aultre cabinet au dessus de la salle a este trouve

Ung grande quaisse de bois blanc, ung flaman prise — ccc s

Dedans laquelle a este trouve le linge qui ensuit

Assavoir dix nappes de toille faict de [illegible] chascune de quatre aulnes ung tiers de long prisees ensemble ccc lt x — ccc lt

Item cinquante une douzaine de serviettes aussy faict de [illegible] d'une aulne de long ou environ prise la douzaine six livres cinq sols — iii c lt

Dedans laquelle quaisse a este trouve le linge

Item une aultre grande quaisse de bois de sapin par ung flaman prise — ccc s

Dedans laquelle s'est aussy trouve le linge qui ensuit

Assavoir douze nappes de toille faict de [illegible] chascune de trois aulnes et demie de long prisees ensemble — iiii c lt

Item soixante et douze douzaines de serviettes de mesme toille faict de [illegible] prise la douzaine six livres cinq sols x — iiii c xxxv lt

Lequel linge a este remis dedans ladite quaisse

Item ung grand coffre de bahu [illegible] pour [illegible] flamand [illegible] prise — C s

Dedans lequel a este trouve le linge qui ensuit

Assavoir xviii ~~seize~~ draps de toille de hollande garny de [illegible] les ouvraiges prises ensemble — iiii c lt

Item ung aultre drap de toille de cambray touche prise — vi lt

Item ~~douze~~ huict douzaines de nappes de toille de rays de plusieurs [illegible] ensemble prisees — ccc lt ii viij Item deux aulnes douzaines de nappes [illegible] [illegible] prisé

Lxxv^lt

ii ix Item dix [illegible] aulnes nappes de menue toille [illegible] de [illegible]
[illegible] de [illegible] prisé en [illegible]

Lxx^lt

ii x Item douze nappes de menue toille de plusieurs grandeurs prisé ensemble

xxxvj^l

ii xj Item [illegible] douzaines d'aultres nappes de menue toille aussy de plusieurs grandeurs
prisé

xxxvj^l

ii xij Item ~~douze~~ xiiii aulnes nappes de menue toille de plusieurs grandeurs prisé
[illegible] prisé

xl^lt

xiij Item [illegible] aulnes nappes damassée de plusieurs grandeurs prisé ensemble

Lx^lt

xiiij Item neuf douzaines six serviettes de toille de flandre damassée de plusieurs
grandeurs prisé la douzaine [illegible] [illegible] revenant ensemble a

Lxxvj^lt

ii xv Item trois douzaines de serviettes de [illegible] ouvrées prisé la douzaine [illegible] revenant
ensemble a

xxiij^l

Tout lequel linge a esté remis dedans les coffres

ii xvj Item deux aulnes coffres de bahu [illegible] [illegible] prisé [illegible]
dedans lequel a esté aussy trouvé le linge qui ensuit

ii xvij Premier vng grand drapt de toille de cambray de [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] de toille brodé d'or [illegible] prisé

xv^lt

Item ung aune drapt de toille de hollande garny de cinq bandes de passement
large de deux pied en [illegible] de soie noire blanche avec une petite dantelle alentour
prisé ecm

Item ung aune drapt aussy de toille de hollande de toutes les [illegible] de dix bandes
de soie noire prisé xcij lt

Item ung aune drapt de toille de hollande a deux passemens de soye [illegible] de deux
[illegible] prisé c lt

Item ung aune drapt de toille de hollande avec dix bandes de drapt dor et broderie
dor large de quatre doigtz [illegible] dont [illegible] au bout prisé cc lt

Item ung aune drapt de toille de hollande avec dix bandes de passement dor et soie
prisé cb lt

Item ung aune drapt aussy de toille de hollande avec dix bandes de passement
dor et soie prisé cb lt

Item douze mouchoirs garnis et partie par les bords de soye [illegible] prisez ensemble lf

Item quinze paires dorillers garnies de broderie dor et soie prisez ensemble cb lt

Item vingt deux paires dorillers garnies de bandes de soye de deux pareilles tant
grandes que petites prisez ensemble c lt

Item dix huit [illegible] de plusieurs grandeurs de toille de hollande et de Cambray
garnies dor argent et soie prisez ensemble cl lt

Item sept aune [illegible] de toille de hollande garnie de [illegible] prisé bm lt iiiᶜxxix Item huit aulnes [illegible] de toille de hollande [illegible] prisee ensemble —— xii lt

iiiᶜxxx Item ~~ung~~ unze [illegible] [illegible] petites [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de soye [illegible] prisez —— xv lt

iiiᶜxxxi Item trois [illegible] de toille de hollande brodez [illegible] prisez ensemble —— C s

iiᶜxxxii Item ung petit [illegible] de toille [illegible] prise —— xv s

iiᶜxxxiii Item ung aultre [illegible] blanc dargent [illegible] prise —— xx s

iiᶜxxxiiii Item ung pan de [illegible] de toille blanche [illegible] de soye [illegible] prise xx s

iᶜxxxv Item ung voille de toille brodé dor prisé avec ——
deux cordons et deux glands de fil dor [illegible] —— xx s

Tous les linges estans dans les coffres

iᶜxxxvi Item ung coffre de bahu [illegible] [illegible] de bandes de bois prisé —— x lt
[illegible] [illegible] [illegible]

iᶜxxxvii Item ung aultre coffre de bahu [illegible] [illegible] [illegible] bandé de bois ——
prisé —— v lt

Lesdictz deux coffres estans [illegible] grand [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]

iᶜxxxviii [illegible] de douze [illegible] de toille de hollande [illegible] [illegible] ——
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ——
[illegible] [illegible] [illegible] prisé. —— vi xxi [illegible] xv s

iiiᶜxxxix Item vingt cinq [illegible] de toille de hollande prisez ensemble xii lt s

Item unze paires de callessons dont [illegible] paires de thoille de hollande & l'aultre une paire de futaine prisez ensemble — lx s

Item treize douzainnes de coiffes de nuict de thoille de hollande [illegible] garnies de passement de [illegible] [illegible] et une petite boiste [illegible] prisez ensemble — lxxv lt

Item deux douzainnes de mouchoirs [illegible] de thoille de hollande garniz de petiz glands prise la douzaine [illegible] — [illegible] lt

Item six douzainnes & demie de [illegible] mouchoirs telz quelz prisez ensemble — vi lt

Item dix paires de [illegible] de thoille de hollande [illegible] prisez ensemble — l s

Item douze [illegible] aussy de thoille de hollande garniz de passement alentour [illegible] aussy [illegible] telz quelz prisez ensemble — lx s

Item six tabliers [illegible] de thoille de lin prisez ensemble — l s

Item quatre [illegible] de thoille de hollande garniz de passement & dantelle prisez ensemble — lx s

Item vingt deux paires de bas de fil [illegible] blancs prisez ensemble — lx s

Item [illegible] quatre [illegible] de thoille de hollande [illegible] prisez ensemble — lxx s

Item douze [illegible] aussy de thoille de hollande [illegible] prisez ensemble — lx lt

[illegible] Item trente six [illegible] de thoille de [illegible] prisez ensemble — l s

I m^c Lii Item dix [illegible] pieces de mesme toille prisees ensemble — xl s
[illegible] les linges [illegible] lesdits deux coffres

[illegible]
[illegible]
[illegible]

I m^c Liii Ung grand coffre de boys plat a deux serrures fermans a clef prisé — xx s

I m^c Liiii Item ung autre coffre de boys plat a deux serrures fermans a clef [illegible] prisé
xx s

Dedans lesquelz deux coffres ont esté trouvez les linges qui ensuit

I m^c Lv Item cinq nappes de toille de lin ouvrees de plusieurs longueurs prisees
ensemble
lv lt

I m^c Lvi Item [illegible] nappes de [illegible] ouvrees de plusieurs [illegible]
prisees ensemble
lxiii

I m^c Lvii Item ~~[illegible]~~ [illegible] nappes de toille [illegible] de plusieurs longueurs
[illegible] prisees ensemble
xx

I m^c Lviii Item [illegible] nappes de toille [illegible] de plusieurs grandeurs
prisees ensemble
xx

I m^c Lix Item [illegible] [illegible] ouvrez de [illegible] prisees ensemble — lx s

I m^c Lx Item [illegible] douzaines de serviettes [illegible] prisez la douzaine — lx s
[illegible] [illegible]
lvi lt

I m^c Lxi Item six douzaines de serviettes de mesme toille [illegible] prisees ensemble
la douzaine [illegible]
lxi

I m^c Lxii Item quatre aulnes [illegible] de mesme toille prisees ensemble
xxx s

I m^c Lxiii Item quatre nappes de mesme toille [illegible] pour [illegible] prisees ensemble
iiii

I m^c Lxiiii Item dix aulnes de toille de [illegible] prisees ensemble
avec dix aulnes de mesme toille
vi lt

I m^c Lxv Item [illegible] douzaines de serviettes [illegible] douzaines [illegible] de toille
mesme ouvrees [illegible] la douzaine [illegible] [illegible]
xxiiii lt

I m^c Lxvi Item vingt cinq nappes de toille ouvree [illegible] prisees ensemble

I m^c Lxvii Item deux coffres de boys plat a deux serrures fermans a clef prisez vi lt
dedans lesquelz ont esté trouvez les linges qui ensuit vi lt ~~xx~~

I m^c Lxviii Item dix douzaines de nappes de toille mesme ouvree prisees ensemble
xx

I m^c Lxix Item vingt quatre douzaines de [illegible] prisees de toille ouvree
[illegible] prisees ensemble
xx lt

I m^c Lxx Item ~~[illegible]~~ douzaines [illegible] de mesme toille [illegible]
prisees ensemble
lx s

I m^c ~~[illegible]~~ Lxxi Item huit paires de draps de toille de [illegible] prisez
ensemble
xlvi

I m^c Lxxii Item sept douzaines ~~[illegible]~~ [illegible] douzaines [illegible] de draps de toille [illegible]
[illegible] prisez ~~ensemble~~ la douzaine xl lt [illegible]
[illegible]
c lt

i m^c ~~lxij~~ lxvj — Item iiij douzaines demy draps aussi de toille de chanvre chascun de [illegible] / [illegible] a deux les pris la douzaine [illegible] contenant [illegible] au pris a [illegible] — [illegible] xx ll

i m^c ~~lxv~~ lxxvij — Item troys douzaines [illegible] draps de toille de chanvre chascun de deux les / pris la douzaine lx^{ll} s contenant [illegible] au pris a — xxvj^{ll} s

i m^c ~~lxx~~ lxxv — Item [illegible] nappes de grosse toille de [illegible] ouvrees [illegible] / [illegible] [illegible] [illegible] — c

i m^c ~~lxx~~ lxxvj — Item vingt douzaines de serviettes [illegible] aussi [illegible] / [illegible] pris la douzaine [illegible] — c^{ll}

i m^c ~~lxx~~ lxxvij — Item [illegible] tabliers [illegible] de [illegible] touaillons pris [illegible] — ~~[illegible]~~ — cls

i m^c ~~lxx~~ lxxviij — Item deux douzaines de tabliers [illegible] douzaines de touaillons de toille [illegible] / [illegible] pris [illegible] — iii^c

Ensuivent les pieces de toille

i m^c ~~lxx~~ lxxix — Assavoir [illegible] de [illegible] de grosse toille pour faire tabliers / [illegible] pris l'aulne [illegible] — ciiij^{ll} viij s

i m^c ~~lx~~ iiij^{xx} — Item deux autres pieces de toille de [illegible] contenant [illegible] aulnes [illegible] pris / l'aulne [illegible] — clvij s [illegible]

i m^c ~~lxx~~ iiij^{xx} i — Item une grande piece [illegible] de [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] a [illegible] / de [illegible] pris [illegible] [illegible] pris / [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] — cc^{ll}

i m^c ~~lxx~~ iiij^{xx} ij — Assavoir deux rouleaux de grosse [illegible] de grosse toille [illegible] contenant [illegible] / [illegible] [illegible] pris [illegible] [illegible] ccvj contenant [illegible] au pris / a — clvij^{ll} viij s [illegible]

i m^c ~~lxxv~~ iiij^{xx} iij — Item deux pieces de toille de [illegible] contenant [illegible] aulnes pris l'aulne [illegible] / au pris — vij^{ll} s

---

i m^c ~~lxxv~~ iiij^{xx} iiij — Item deux autres pieces de toille de chanvre a faire draps contenant [illegible] / [illegible] aulnes pris l'aulne [illegible] — clvj^{ll}

i m^c ~~lxx~~ iiij^{xx} v — Item deux autres pieces de toille de chanvre a faire draps contenant cinquante deux aulnes / pris l'aulne [illegible] — lv^{ll}

i m^c ~~lxxv~~ iiij^{xx} vj — Item deux autres pieces de toille de chanvre [illegible] contenant cinquante / deux aulnes [illegible] pris l'aulne [illegible] contenant [illegible] au pris a — lvj^{ll} s

i m^c ~~lxxv~~ iiij^{xx} vij — Item deux autres pieces de toille de chanvre pareille [illegible] contenant ~~[illegible]~~ / cinquante deux aulnes pris l'aulne [illegible] — lvj^{ll}

i m^c ~~lxxv~~ iiij^{xx} viij — Item deux autres pieces de toille de chanvre contenant [illegible] aulnes [illegible] pris / l'aulne [illegible] au pris — cclvj^c s

i m^c ~~lxx~~ iiij^{xx} ix — Item deux autres pieces de toille de chanvre contenant cinquante [illegible] aulnes pris / l'aulne [illegible] — lxiij^{ll}

i m^c ~~lxx~~ iiij^{xx} x — Item deux autres pieces de toille de chanvre contenant [illegible] aulnes pris / l'aulne [illegible] — cl^{ll}

i m^c ~~lxx~~ iiij^{xx} xi — Item deux autres pieces de toille de chanvre contenant [illegible] aulnes pris l'aulne [illegible] / [illegible] — ccl s [illegible] ~~[illegible]~~ [illegible] Item une autre piece de toille de chanvre contenant quarante trois aulnes [illegible] prisé l'aulne [illegible] revenant le tout ensemble a — [illegible]

[illegible] ~~[illegible]~~ [illegible] Item une autre piece de toille de chanvre [illegible] trente trois aulnes prisé l'aulne [illegible] solz — ccciiij lt ~~clm lt~~

[illegible] ~~[illegible]~~ [illegible] Item une autre piece de toille de chanvre contenant quarante aulnes prisé l'aulne [illegible] solz [illegible] a — cccv lt

[illegible] ~~[illegible]~~ [illegible] Item une autre piece de toille de chanvre contenant quarante trois aulnes trente quatre aulnes de deux aulnes de large prisé l'aulne [illegible] — lebin

[illegible] ~~[illegible]~~ [illegible] Item quatre draps de toille de chanvre [illegible] de deux les prisez ensemble — lett

[illegible] ~~[illegible]~~ [illegible] Item une autre piece de toille de chanvre ouvré contenant douze nappes chascune de deux aulnes et demie en [illegible] prisé — cccvj

[illegible] ~~[illegible]~~ [illegible] Item une autre piece de toille huit pieces de toille ouvré [illegible] a [illegible] contenant chascune piece quatre douzaines prisé la douzaine [illegible] revenant le tout ensemble a — vj^{xx} iiij lt

[illegible] ~~[illegible]~~ [illegible] Item huit douzaines et deux serviettes de toille ouvré [illegible] prisé la douzaine quatre livres [illegible] revenant le tout ensemble a — [illegible]

[illegible] ~~[illegible]~~ Item une autre piece de toille de chanvre plaine contenant [illegible] douzaines [illegible] prisé la douzaine [illegible] revenant le tout ensemble a — [illegible]

l iiij^c ~~[illegible]~~ l Item une piece de toille de lin contenant trente deux aulnes et demie de long sur trois quartiers et demy de large prisé l'aulne six vingt [illegible] revenant le tout ensemble a — [illegible]

l iiij^c ~~[illegible]~~ ll Item une autre piece de toille de lin blanche a fleurs contenant quarante aulnes prisé l'aulne trente deux solz [illegible] pris — lxiiij lt

l iiij^c ~~[illegible]~~ iij Item une autre piece de toille de lin contenant vingt aulnes prisé l'aulne trente deux solz [illegible] — [illegible] lt

l iiij^c ~~[illegible]~~ iiij Item une autre piece de toille de lin contenant quarante quatre aulnes prisé l'aulne trente solz revenant le tout ensemble a — lxvj lt

l iiij^c ~~[illegible]~~ v Item une autre piece de toille de lin contenant quarante quatre aulnes prisé l'aulne trente solz revenant le tout ensemble a — lxvj lt

l iiij^c ~~[illegible]~~ vj Item une autre piece de toille de lin contenant aussi quarante quatre aulnes prisé l'aulne trente solz revenant le tout ensemble a — lxvj lt

l iiij^c ~~[illegible]~~ vij Item une autre piece de toille de lin contenant quarante quatre aulnes et demie prisé l'aulne trente solz revenant le tout ensemble a — lxvj lt [illegible]

l iiij^c ~~[illegible]~~ viij Item une autre piece de toille de lin contenant quarante trois aulnes et demie prisé l'aulne [illegible] trente solz revenant le tout ensemble a — lxv lt [illegible]

l iiij^c ~~[illegible]~~ ix Item une autre piece de toille de lin contenant quarante trois aulnes prisé l'aulne trente solz revenant le tout ensemble a — lxiiij lt [illegible]

1 iiiᶜ ~~xx~~ x — Item deux aultres pieces de toille de lin contenant quarante troys aulnes prisé l'aulne trente solz tz revenant le tout aux prix a — lxiiii lt x s

1 iiiᶜ ~~xx~~ xi — Item deux aultres pieces de toille de Hollande contenant vingt neuf aulnes et demye prisé l'aulne quarante solz tz revenant le tout aux prix a — lix lt

1 iiiᶜ ~~xx~~ xii — Item deux aultres pieces de toille de Hollande contenant vingt neuf aulnes prisé l'aulne soixante solz tz revenant le tout aux prix a iiiiˣˣ vii lt

1 iiiᶜ ~~xx~~ xiii — Item deux aultres pieces de toille de Hollande fine contenant vingt neuf aulnes prisé l'aulne quatre vingt dix solz tz revenant le tout aux prix a viˣˣ x lt x s

1 iiiᶜ ~~xx~~ xiiii — Item deux aultres pieces de toille de Hollande contenant vingt huit aulnes quatre [illegible] prisé l'aulne [illegible] solz tz revenant le tout aux prix a lxx lt xv s x d

1 iiiᶜ ~~xx~~ xv — Item deux aultres pieces de toille de Hollande contenant douze aulnes deux tiers prisé l'aulne soixante solz tz revenant le tout aux prix a xxxviii lt

1 iiiᶜ ~~xx~~ xvi — Item deux aultres pieces de toille de Hollande contenant neuf aulnes ung tiers prisé l'aulne trente solz tz revenant le tout aux prix a xiiii lt

1 iiiᶜ ~~xx~~ xvii — Item deux aultres pieces de toille de Hollande contenant douze aulnes prisé l'aulne trente solz tz revenant le tout aux prix a xviii lt

1 iiiᶜ ~~xx~~ xviii — Item six douzaines de [illegible] de toille de Hollande [illegible] prisé la douzaine quatre livres tz revenant le tout aux prix a xxiiii lt

1 iiiᶜ ~~xx~~ xix — Item quatre douzaines de [illegible] de mesme toille [illegible] prisé la douzaine neuf livres tz revenant le tout a xxxvi lt

1 iiiᶜ xx — Item quatre draps neufz de toille de Hollande [illegible] prisez ensemble — xxxvi lt

1 iiiᶜ ~~x~~ xxi — Item dix douzaines de [illegible] prisé la douzaine [illegible] — vi lt

1 iiiᶜ ~~ii~~ xxii — Item deux pieces de toille contenant quinze serviettes [illegible] prisez — viii lt

1 iiiᶜ ~~iii~~ xxiii — Item deux aultres pieces de toille contenant dix huit serviettes prisez ensemble — x lt

1 iiiᶜ ~~iiii~~ xxiiii — Item deux nappes contenant cinq aulnes [illegible] de long [illegible] deux aultres [illegible] prisez — x lt

1 iiiᶜ ~~v~~ xxv — Item deux aultres nappes de mesme toille contenant cinq aulnes de long prisez — x lt

1 iiiᶜ ~~vi~~ xxvi — Item deux aultres pieces de toille [illegible] contenant trente cinq aulnes prisé l'aulne trente solz tz revenant le tout aux prix a — lii lt x s

1 iiiᶜ ~~vii~~ xxvii — Item deux aultres pieces de mesme toille contenant dix aulnes pour faire deux nappes prisez ensemble vingt livres — xx lt

1 iiiᶜ ~~viii~~ xxviii — Item deux aultres pieces de toille de mesme sorte contenant quatre [illegible] deux aulnes [illegible] prisez ensemble — vi lt

1 iiiᶜ ~~ix~~ xxix — Item deux aultres pieces de mesme toille contenant six aulnes pour faire deux [illegible] prisez ensemble — x lt

1 iiiᶜ ~~x~~ xxx — Item deux aultres pieces de toille de mesme sorte contenant [illegible] aulnes [illegible] six [illegible] prisez ensemble — xii lt

| mi^c xxxl
Item une autre piece de mesme toille contenant six aulnes pour faire dix
[illegible] dix serviettes d'Hollande prisé ensemble — lc ll

mi^c ~~xx~~ xn
Item une autre piece de mesme toille contenant six aulnes pour faire
[illegible] serviettes de Hollande prisé ensemble — lc ll

mi^c ~~xx~~ xm
Item une autre piece de mesme toille contenant huit aulnes et demie pour faire
six serviettes de Hollande prisé ensemble — cii ll

mi^c ~~xxx~~ m
Item une autre piece de toille de mesme façon contenant trois douzaines de serviettes
prisé la douzaine six livres [illegible] ung quart — cviii ll

mi^c ~~xl~~ xxvi
Item une autre piece de mesme toille contenant dix douzaines et une serviettes
prisé la douzaine [illegible] [illegible] ung quart — cxii ll

mi^c ~~xlv~~ xxvii
Item une autre piece de mesme toille contenant douze serviettes prisé
ensemble — vi l

mi^c ~~xlv~~ xxviii
Item une autre piece de mesme toille contenant [illegible] douze serviettes
prisé ensemble — vi l

mi^c ~~xlv~~ xxviii
Item une autre piece de mesme toille contenant dix huit serviettes prisé
ensemble — ix ll

mi^c ~~xx~~ xxix
Item une autre piece de mesme toille contenant dix douzaines de serviettes
prisé la douzaine six livres [illegible] a — cii l

mi^c ~~xx~~ xl
Item une autre piece de mesme toille contenant aussi dix douzaines de serviettes
prisé la douzaine six livres [illegible] ung quart — cii l

| mi^c ~~xxx~~ xli
Item une autre piece de telle sur toille contenant aussi dix douzaines de serviettes
prisé la douzaine six livres [illegible] — xii ll

| mi^c ~~xlj~~ xlii
Item une autre piece de mesme toille contenant dix douzaines de serviettes
prisé la douzaine six livres dix — xii ll

| mi^c ~~xlij~~ xliii
Item une autre piece de toille plus fine contenant aussi dix douzaines
de serviettes prisé la douzaine huit livres revenant les dites dix douzaines a — xvi l

| mi^c ~~xliii~~ ~~xliiii~~ xliiii
Item une autre piece de mesme toille contenant dix douzaines de serviettes
prisé la douzaine huit livres [illegible] — xvi ll

| mi^c ~~xxx~~ xlv
Item une autre piece de toille contenant dix douzaines de serviettes prisé la douzaine
six livres [illegible] — xii l

| mi^c xlvi
Item une autre piece de toille contenant aussi dix douzaines de serviettes
prisé la douzaine six livres [illegible] [illegible] — xii ll

| mi^c ~~xlvii~~ xlvii
Item une nappe de fine toille damassée de Flandre contenant trois aulnes
trois quartz de long sur une aulne [illegible] trois quartz de large prisé — l ll

| mi^c ~~xlviii~~ xlviii
Item une autre nappe de mesme toille contenant six aulnes de long sur une
aulne trois quartz de large prisé — iiii^c ll

| mi^c ~~xlix~~ mi^c xlix
Item une autre nappe aussi damassée de Flandre contenant cinq aulnes
ou environ de long sur deux aulnes de large — l ll

| mi^c ~~xxx~~ l
Item une autre nappe de mesme toille contenant cinq aulnes de long sur
une aulne trois quartz de large prisé — xl ll

iiiic ~~cccli~~ li Item une piece de plumetis de Hollande aussi de toille de Flandres damassee contenant six aulnes pour faire ung buffet de six serviettes de Hollande prisé ensemble — xxv lt

iiiic ~~ccclii~~ lii Item dix aulnes petites, a la facon de Flandres de mesme toille contenant six aulnes pour faire ung buffet de six serviettes de Hollande prisé le tout ensemble — xxv lt

iiiic ~~cccliii~~ liii Item une nappe de mesme toille contenant cinq aulnes ou environ de long sur deux aulnes de large ou environ prisé — l lt

iiiic ~~cccliiii~~ liiii Item une aultre piece de mesme toille contenant dix huit serviettes prisé ensemble — lx lt

iiiic ~~ccclv~~ lv Item une aultre piece de mesme toille contenant dix huit serviettes prisé ensemble — lx lt

iiiic ~~ccclvi~~ lvi Item une aultre piece de mesme toille contenant douze petites serviettes prisé ensemble — xl lt

iiiic ~~ccclvii~~ lvii Item vingt cinq pieces de tapisserie de toile cirée contenant chacune piece vingt deux aulnes ou environ prisé chacune piece xiiil revenant le tout ensemble a — iiic l lt

iiiic ~~ccclviii~~ lviii Item ung pavillon alagermaine de toille de Hollande en deux pieces faict de passement de millan avec ses lits avec leurs passements a dantelles par bas, contenant six lez de trois aulnes plus ung tour de lict faict de six lez a dantelles par bas prisé — iiic lt

iiiic ~~ccclix~~ lix Item ung aultre pavillon faict de toille faict de ouvrage de lassé avec ses lits

contenant deux lez les [illegible] petitz sur troys aulnes de haulte sans les dictz
lez de haulte par hault garny de soye chappiteau de [illegible] [illegible] de plusieurs petites
[illegible] de soye [illegible] prisé

ij c lt

Du dixiesme jour [illegible] dudit moys [illegible] continuant par
les dictz [illegible] a ce [illegible] [illegible] [illegible] aussi [illegible]
[illegible] prisé par les [illegible] appellé avec eulx
[illegible] [illegible] [illegible] Nicolas Cottart m^e tappissier [illegible]

i ~~c~~ le

Premierement ung parement de lict de velloux de [illegible] garny par bandes de [illegible]
de millan garny de passement alentour frangé de campanne contenant six pentes
le fond le dossier la couverture de parade troys grands rideaux quatre bonnes
graces quatre fourreaux de pilliers avec leurs doubleures troys pentes de [illegible]
avec leurs doubleures de [illegible] prisé le tout ensemble

ij c lt

i ~~cl~~ lei

Item ung autre parement de lict contenant le fond le dossier six pentes le tout
[illegible], troys grands rideaux, deux bonnes graces, une couverture
de parade trainant deux fourreaux de pilliers le tout de futaine blanche
[illegible] [illegible] tout les [illegible] de franges de fil [illegible] prisé ensemble

l lt

m ~~l~~ ler

Item ung grand pavillon de [illegible] futaine contenant vingt quatre pointes
avec son chappiteau de [illegible] futaine garny de franges de fil [illegible]
le tout neuf prisé ensemble

xxv lt

iiii ~~clx~~ lem

Item ung autre parement de lict de [illegible] futaine contenant le fond le dossier
six pentes troys grands rideaux deux bonnes graces la couverture de parade
deux fourreaux de pilliers le tout garny de franges de fil [illegible] le tout neuf prisé
ensemble

iiii lt

iiii ~~clx~~ lem

Item ung grand pavillon [illegible] de bazin blanc [illegible] de grandes bandes de [illegible] [illegible]
de soye de plusieurs couleurs avec son chappiteau ung petit [illegible] [illegible]

a la couverture de paradis le tout bandé de petites houppes de soye de plusieurs
couleurs tout alentour les pantes et tour au lieu de crespine de hault + faict
le tout en partie + contenant deux lez iiij^{c} lt

i^{c} ~~lv~~ lxv
Item ung aultre pavillon faict a la damasquine contenant doys six lez de baye veloux
de frize menu rayé d'or et quatorze lez de baye bleue entremeslé de plusieurs
couleurs de soye avec six taffetas, ung fons de taffetas de mesme estoffe garny
bandé alentour de petites houppes de soye de plusieurs couleurs les pantes de
quatre aulnes de hault ou environ faict le tout en partie vj^{c} lt

ii^{c} ~~lvj~~ lxvj
Item ung taffetas et ung fons de taffetas avec une couverture de paradis de
mesmes incarnat rayé d'or avec bandes de baye bleue entremeslée de soye
de plusieurs couleurs avec petites houppes de soye de plusieurs couleurs faict
le tout en partie c lt

i^{c} ~~lvij~~ lxvij
Item une impériale de damas rouge cramoisy toute sa pente faicte en partie
bandé de franges et d'une petite passement de soye de mesme couleur garny de houppes
faict en partie c lt

iii^{c} ~~lviij~~ lxviij
Item dix bandes rideaux de damas blanc a grands ramaiges avec ung
~~[illegible]~~ bas d'autel de mesme damas bandé alentour ~~[illegible]~~ de toille d'argent
~~[illegible]~~ et d'or [illegible] agencées au milieu une [illegible] estolle garny
et [illegible] le tout de mesme damas [illegible] de mesme [illegible] d'or et d'argent
le tout [illegible] de passement d'or et d'argent et franges de mesmes et armoiries aux
armes du [illegible] faict en partie vj^{c} lt

iii^{c} ~~lix~~ lxix
Item ung tappis de Judée faict de turquie dont la plus grande part du champ est d'or
et d'argent et les figures de soye de plusieurs couleurs, contenant deux aulnes de long
sur deux aulnes et ung tiers de large faict iiij^{c} lt

$IIII^{c}$ LXX

Item ung autre tappis de mesme façon [illegible], quel a le fonds [illegible] [illegible]
[illegible] d'or [illegible] longueur [illegible] prisé

VI^{c} lt

$IIII^{c}$ LXXI

Item cinq pantes ung dossier de lict [illegible] de veloux cramoisy
avec [illegible] d'argent [illegible] brodé d'or d'argent [illegible] prisé le
tout ensemble

VII^{c} lt

$IIII^{c}$ LXXII

Item une garniture de lict scavoir le fonds, le dossier, ~~les~~ troys pantes de dehors
quatre pantes [illegible] de dedans quatre fourreaux de pilliers, quatre quantonnières et troys
[illegible] le tout de [illegible] d'or [illegible] de soye [illegible] ~~avec bordure~~
[illegible] de veloux rouge cramoisy et broderie d'argent, troys grands rideaux
[illegible] la courtepointe de parade de damas rouge cramoisy [illegible] de passement d'or et d'argent
[illegible] de franges de soye [illegible] d'or et d'argent [illegible] cramoisy [illegible], avec boutons
et [illegible] d'or et d'argent prisé le tout ensemble

II^{m} lt

$IIII^{c}$ LXXIII

Item deux chaires a bras toutes couvertes [illegible] de veloux cramoisy et broderie d'or
[illegible] de franges [illegible] de soye [illegible] prisé ensemble

C lt

$IIII^{c}$ LXXIIII

Item ung tappis de table [illegible] a fonds de soye [illegible]
par [illegible], la bordure [illegible] doublé de veloux [illegible] cramoisy [illegible]
de franges d'or et d'argent [illegible] de soye [illegible] prisé

III^{c} L lt

$IIII^{c}$ LXXV

Item une [illegible] de nuict avec ung [illegible] de nuict [illegible]
[illegible] le tout de veloux cramoisy [illegible] avec broderie
d'or et d'argent [illegible] le tout doublé de satin cramoisy rouge
et franges [illegible] d'or [illegible] de soye rouge cramoisy avec la garniture de [illegible]
de mesmes [illegible] brodée prisé le tout ensemble

VII^{c} lt

$IIII^{c}$ LXXVI

Item une autre garniture de lict, ~~de [illegible]~~ [illegible] d'escarlatte, scavoir le fonds, le dossier, les quatre pantes
de dedans la grande courtepointe de parade les quatre fourreaux de pilliers les troys [illegible]
de [illegible] passementées d'or [illegible] les troys rideaux [illegible] ~~avec [illegible]~~
les troys pantes de dehors les troys [illegible] de [illegible] les quatre quantonnières [illegible]
[illegible] passement d'or [illegible] [illegible] remply de [illegible]
le tout enrichy de broderie d'or [illegible] quantonnières [illegible] de mesme escarlatte [illegible]
[illegible] passement d'or [illegible] ung tappis de table de mesme escarlatte [illegible]
[illegible] passement d'or [illegible] deux grandes chaises a bras toutes couvertes de mesme
escarlatte [illegible] de [illegible] passement [illegible]
d'or [illegible], toutes lesdites pieces [illegible] de franges [illegible] d'or [illegible]
soye cramoisy prisé le tout ensemble

III^{m} [illegible] lt

~~[illegible]~~ [illegible]

Item ung grand pavillon de damas de carsine incarnat contenant
vingt huict pointes avec son [illegible] de hault une bordure en broderie
d'or faicte de [illegible] a l'antique, avec ung grand chappiteau de velours
violet en broderie d'argent et de fleurs [illegible] d'or. Une couverture de parade
de velours violet aussi en broderie d'or et figures d'argent et fleurs, quatre
grandz carreaux et quatre petitz de mesme velours avec leur broderie, ung siege chappiteau
faisant de ce [illegible] de [illegible] velours et semblable broderie, prisé le tout
ensemble

vjc lt

~~[illegible]~~ [illegible]

Item une garniture de lict de taffetas blanc de carsine contenant ung fond, une
grande couverture de parade, ung siege chappiteau faisant dossier, et une petit ciel
pavillon en pentes, six quantonnieres, [illegible] de rideaux, le tout couvert de broderie
[illegible] de plusieurs couleurs, bandes de franges d'or et les deux petitz de soye blanche, prisé le tout ensemble
avec deux grandz et quatre petitz carreaux de mesme taffetas et broderie

[illegible] lt

~~[illegible]~~.

Item une autre garniture de lict contenant le fondz, le dossier, les doubles pentes
~~les pentes de dehors le tout [illegible] en [illegible] [illegible] rideaux~~ la couverture de parade
les quatre carreaux de pillier, trois grandz rideaux, le tout de damas violet, les trois
pentes de dehors, les trois pentes de petitz bas pilliers, les quatre quantonnieres
le tappis de table, le tout de velours violet, le grand pavillon de damas violet
de vingt quatre pointes, de deux aulnes deux tiers de hault avec son chappiteau de mesme
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] damas de passement d'or et soye violette
franges de franges [illegible] mollet et boutons d'or et les deux petitz de soye violette
prisé le tout ensemble

iij^m lt

~~[illegible]~~. iijcc

Item une grande chaire a bras, trois autres chaires sans bras, quatre autres
chaires basses sans bras et six tabouretz, le tout couvert de mesme velours violet
avec leurs mesmes bandes de franges et passement d'or et soye violette, prisé le tout
ensemble

iijc lt

25

~~lx~~ iiii^{xx} i

Item une aultre garniture de lict de taffetas de naples ondé blanc ondé de plusieurs
couleurs, contenant le fond, dossier, six pantes, trois [illegible], trois grands
rideaux, quatre bonnes graces, trois pantes de soubz bassemens, quatre fourreaux de
pilliers, La grande couverture de parade, ung grand pavillon de nuict pour le
et de deux aultres dict lict de haulte garny de six chappeaux de mesme estoffe, avec franges
et crespines alentour de plusieurs couleurs prisé le tout ensemble iii^{c} ll

~~lx~~ iiii^{xx} ii

Item une aultre garniture de lict de damas feuille morte et blanc contenant ung fonds
le dossier, les trois pantes de dedans, trois grands rideaux, quatre fourreaux de pilliers
la couverture de parade et le tappis de table le tout de damas, les trois pantes de dehors
les trois pantes de soubz bassemens les quatre quantonnieres de velours feuille morte figuré a fonds de satin
blanc le tout garny de passemens franges et crespines [illegible] de soye
feuille morte et blanc prisé le tout ensemble iii^{c} L ll

~~lx~~ iiii^{xx} iii

Item une aultre garniture de lict, contenant le fond, le dossier les trois pantes de dedans
trois [illegible], trois grands rideaux, la couverture de parade quatre fourreaux de pilliers
le tout tappis de table le tout de damas blanc et verd, les trois pantes ~~de~~ de dehors
les trois soubz bassemens et les quatre quantonnieres de velours verd figuré a fonds
de satin blanc le tout garny de passemens franges et crespines et boutons
de soye verd et blanc prisé ensemblement v^{c} ll v^{c} ll

~~lx~~ iiii^{xx} iiii

Item une aultre garniture de lict contenant le fond, le dossier les pantes de dedans
les pantes de dehors, trois pantes de soubz bassemens, quatre fourreaux de pilliers
la couverture de parade le tappis de table, le tout de velours quatre quantonnieres
le tout de velours bleu, trois grands rideaux de damas bleu le tout garny de franges
de passemens, crespines et boutons d'or et d'argent prisé le tout ensemble vi^{c} L ll

~~lxv~~ iiii^{xx} v

Item une aultre garniture de lict faicte en [illegible] de drap d'angleterre bleu [illegible]
chamarré de bandes de broderie de velours bleu ung porphyre doré

doublé de ~~satin~~ cramoisy taffetas jaulne doré, le tour frangé de franges
richement bouttons d'or, plat de ... de soye bleu, avec le tappis de table
de mesme drap semé brodés bouttons franges d'or, prisé le tout ensemble — iiij^c
iiij^c ℓt ix

iiij^c ℓt

~~[illegible]~~ iiij^{xx} vj Item une aultre garniture de lict a imperialles housse de drap d'Espaigne bleu
tout chamarré de bandes de passement riche aux franges et bouttons d'or, doublé de — iiij^c
taffetas jaulne doré, prisé ensemble avec le tappis de table de mesme
ix^c ℓt
[illegible] garniture garde de [illegible]

~~[illegible]~~ iiij^{xx} vij Item une aultre garniture de lict a imperialles housse de soye drap violet chamarré — iiij
de bandes de passement franges, cordons de soye violet doublé de taffetas de
mesme coulleur, prisé le tout ensemble
vj^c ℓt

~~[illegible]~~ iiij^{xx} viij Item une aultre garniture de lict de soye violet de [illegible] contenant le fond
dossier, les pentes d'aultre [illegible], trois rideaux et deux
bonnes graces, le tout chamarré de bandes de passement, franges et crespines de soye
violet, prisé ensemble
C ℓt

~~[illegible]~~ iiij^{xx} ~~[illegible]~~ ix Item ung tour de lict de drap couleur feuille morte en dix parties faisant
le tour [illegible] dudit lict avec ung fond de mesme drap,
bandes de franges de soye, cordons feuille morte et blanc, prisé le tout
C ℓt

~~[illegible]~~ iiij^{xx} x Item ung aultre tour de lict de drap bleu faisant le tour [illegible]
dudit lict, bandes de cordons, franges de soye blanche avec le fonds
de mesme drap, prisé ensemble
C ℓt

~~[illegible]~~ iiij^{xx} xj Item ung aultre tour de lict de drap violet faisant le tour [illegible] dudit lict,
bandes de franges, cordons de soye [illegible] violet sans fonds, prisé ensemble
C ℓt

26

Item ung aultre tour de lict de drap de velours bleu faisant troys pans et le dossier du lict garny de franges et rideaux de soye bleu avec le fonds de mesme drap prisé ensemble — iiij^{xx} lt

iiij^{m} ^{cc} lij

Item ung aultre tour de lict de serge d'Angleterre coulleur de gris meslé faisant troys pans et le dossier du lict garny de franges et rideaux de soye noire et blanche avec le fonds de mesme estoffe prisé ensemble — C lt

iiij^{m} ^{cc} iij

Item ung petit tour de lict de drap coulleur de pourpre faisant troys pans et le dossier garny de franges et rideaux de soye rouge seiche sans fonds prisé ensemble — L lt

iiij^{m} ^{cc} liij

Item ung ~~aultre~~ tour de lict de drap de ... bleu meslé faisant troys pans et le dossier garny de franges et rideaux de soye bleue avec son fonds de mesme drap prisé ensemble — vj^{xx} lt

~~...~~ iiij^{m} ^{cc} ~~...~~

Item ung aultre tour de lict de drap rose seiche colombin faisant les troys pans et le dossier garny de franges et rideaux de soye colombine avec le fonds de mesme drap prisé ensemble — C lt

~~...~~ iiij^{m} ^{cc} lvj

Item ung pavillon de serge drappee jaulne garny de sa chapperonne garny de franges de soye jaulne prisé — lx lt

~~...~~ iiij^{m} ^{cc} lvij

Item ung aultre pavillon de serge blanche avec sa chapperonne garny de franges de soye blanche prisé — lv lt

~~...~~ iiij^{m} ^{cc} lvij

Item ung aultre pavillon de serge drappee vert ... avec sa chapperonne de mesme garny de franges de ... prisé — lvj lt

~~...~~ iiij^{m} ^{cc} ~~...~~ ...

~~iiii^c iiii^xx~~ vi^c

Item ung autre pavillon de satin drappé gris blanc et [illegible] chappiteau
[illegible] et mollettes de soye grise fort usé prisé
lx ll

~~iiii^c iiii^xx~~ [illegible]

Item une garniture de lict contenant le fondz, le dossier et troys pantes
faictes de broderie d'or et d'argent [illegible] a figures d'or [illegible]
[illegible] avec [illegible] l'histoire d'Apolo [illegible]
troys grandz rideaux et deux bonnes graces de damas cramoisy [illegible] de
passement d'or et soye cramoisie sur les coustures, une courtepointe de satin
[illegible] piqué et [illegible] d'or ~~faictes barré de chappes~~ et les pantes
barrées de chappes d'or et soye cramoisie prisé le tout ensemble
iii^c ll

| vi^c

~~iiii^c iiii^xx~~ [illegible]

Item une autre garniture de lict [illegible] contenant ung fondz, ung dossier
et troys pantes faictes de velours cramoisy ~~[illegible]~~ [illegible] broderie d'or
et aux bandes de [illegible] d'argent [illegible] broderie d'or, [illegible]
pantes [illegible] de crespine d'argent [illegible], troys grandz
rideaux de damas rouge [illegible] sur les coustures de passement d'or et d'argent
[illegible] une courtepointe de taffetas cramoisy
piqué [illegible] d'or prisé le tout ensemble iii^c ll
iiii^c ll

vi^c

vi^c

~~iiii^c iiii^xx~~ [illegible]

Item ung pavillon [illegible] de drap d'or [illegible]
[illegible] cramoisy [illegible] ~~[illegible]~~ frizé a fondz d'or [illegible] d'argent [illegible]
[illegible] d'or [illegible] de franges [illegible] crespine d'argent [illegible]
de soye rouge, ou manque [illegible] crespine prisé
vi^c ll

| vi^c

~~iiii^c iiii^xx~~ [illegible]

Item une garniture de lict contenant ung fondz, ung dossier, cinq
pantes [illegible], ung grand tappis de table faictes de velours
[illegible] broderie de [illegible] d'argent [illegible] broderie
faict d'or et d'argent, troys grandz rideaux et une bonne grace de damas ~~blanc~~ argent
[illegible] ~~faictes~~ [illegible] pantes [illegible] de chappes et les rideaux de passement d'argent sur
les coustures prisé le tout ensemble
iii^c ll

~~iiii^c~~ | vi^c

27

C ll
VI^c [illegible]

Item ung dais [illegible] de [illegible] fonds [illegible] [illegible] [illegible] ung aultre grand dais [illegible] [illegible] fonds [illegible] [illegible] le tout de veloux violet a broderie de [illegible] [illegible] dargent [illegible] devises a broderie le tout dor et dargent toutes [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] de palmes [illegible] dargent [illegible] le tout prise ensemble

M^l C L lt

C ll
VI^c [illegible]

Item deux [illegible] de damas rouge [illegible] avec ung petit passement dor sur la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] rouge [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] par [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] par [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pour [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] lt

C ll
VI^c [illegible]

[illegible] une tenture de tapisserie contenant huit pieces de quatre aulnes de haulte ou environ [illegible] [illegible] [illegible] le tout de veloux violet a broderie de [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] plusieurs devises a broderie de [illegible] dargent [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] quatre armoiries le tout [illegible] de [illegible] prise ensemble

[illegible] C lt

C ll
VI^c [illegible]

Item une grande couverture de veloux violet contenant [illegible] de large sur quatre aulnes de haulte doublee de taffetas violet prise

CCC lt

C ll
VI^c [illegible]

Item une aultre tenture de tapisserie contenant sept pieces [illegible] de [illegible] quatre [illegible] de quatre aulnes de haulte ou environ de veloux rouge [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] avec plusieurs [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le tout a broderie dor et dargent de plusieurs [illegible] avec une petite piece de [illegible] [illegible] [illegible] contenant [illegible] [illegible] [illegible] aulnes de haulte ou environ prise le tout ensemble

VI^c lt

C ll
VI^c [illegible]

Item une aultre tenture de tapisserie contenant huit pieces de taffetas [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] de [illegible] aulnes de haulte ou environ avec une de [illegible] petite

& iiij petitz [illegible] de paille [illegible] & [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
& deux [illegible] de toille blanche [illegible] [illegible] prisé ensemble
avec ung pavillon aussi [illegible] de [illegible] blanche [illegible] aussi [illegible]
[illegible] avec ses petitz chappeaux $iiij^{xx}$ lt

Item ung [illegible] de robbe de drap d'or frizé la fourrure rebordée de [illegible]
[illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] prisé vj^{xx} lt

Item ung aultre [illegible] de robbe de toille d'argent frizé & [illegible] [illegible]
[illegible] aussi [illegible] [illegible] [illegible] prisé $iiij^{xx}$ lt

Item ung pavillon de toille blanche [illegible] de bandes d'ouvraige de soye
de plusieurs couleurs par les [illegible] par [illegible] [illegible] de passement de
Millan garny de [illegible] [illegible] prisé le tout ensemble [illegible]

Item ung aultre pavillon de toille de [illegible] [illegible] de passement de Millan d'or
& soye de plusieurs couleurs garny par bas d'ung [illegible] d'or & soye sans
chappeau, [illegible] ung ciel de mesme estoffe & [illegible] [illegible] de mesme passement
& franges garny de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le tout [illegible]
ensemble prisé le tout [illegible] vj^{xx} lt

Item ung pavillon de [illegible] [illegible] [illegible] avec ung [illegible] [illegible] & chappeau
[illegible] [illegible] [illegible] de soye blanche prisé ensemble [illegible]

Item ung aultre pavillon de [illegible] [illegible] [illegible] sans chappeau prisé [illegible]

Item iiij [illegible] de [illegible] rouge cramoisy [illegible] a [illegible] de [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] avec franges d'or [illegible] [illegible] prisé ensemble
[illegible]

~~iiii^c lviii~~ vi^c lviii — Item ung oreiller remply de pouldre de senteurs de taffetas de fil d'or et de broderie d'or d'argent, de [illegible] prisé — l tt

~~iiii^c lix~~ vi^c ~~lix~~ lix — Item deux petitz carreaux l'ung de toille d'argent blanc frisé doublé de satin blanc avec ung rolleau d'argent a l'entour et l'aultre de toille d'argent noire de deux costés et ung rolleau d'argent a l'entour tous deux rempliz de duvet prisez ensemble — iiii tt l s

vi^c ~~xxi~~ lx — Item ung aultre carreau de tapisserie au point de Hongrie de soye et de [illegible] de plusieurs couleurs avec [illegible] doublé de damas violet rempli de duvet prisé — l s

v^c lxi — Item quatre petitz rideaux de damas cafart de soye cramoisye rouge et aultre [illegible] avec chapiteaux prisez ensemble — vi tt

vi^c lxii — Item une contrepointe de toille de coton de deux costés piquée faicte de [illegible] de deux aulnes deux tiers de long sur deux aulnes ung quart de large prisé — lv tt

vi^c ~~iiii~~ lxiii — Item une petite couverture de toille de coton de deux costés piquée a petitz [illegible] faicte de [illegible] de deux aulnes quart et demy de long sur une aulne et demye de large prisée — vii tt l s

vi^c ~~iiii~~ lxiiii — Item une contrepointe de taffetas blanc doublé de bougran blanc et piquée de soye blanche prisée — lv tt

vi^c ~~lx~~ lxv — Item une [illegible] de satin blanc figuré rayé par bandes d'or avec aultres bandes par dessus d'or et [illegible] contenant deux aulnes ung tiers de large sur six aulnes et demye de long sans aucune couverture prisé — iiii^{xx} l tt

vi^c ~~lx~~ lxvi — Item une ceinture de lit contenant le fond, le dossier, six pantes [illegible] ung [illegible] faisant trois costés, cinq rideaux, la couverture de parade bolons de soye rouge entremeslez par fleurons & feullages de soye blanc

lesquelz fondz desd. pantes sont lesd. fleurons semblables d'autres de satin cramoisy

rouge avec une dantelle de soye cramoisy & blanc prisé le tout ensemble

vj^{c} l^{tt} — ^{c} ~~[illegible]~~

vj^{c} ~~[illegible]~~ xvij — Item ung dais avec sept pantes myparty par lesd. drap d'or frizé & de velours rouge cramoisy les fleurons semez de petitz & devises & broderie d'or & d'argent avec une grande figure d'une femme assise au meilleu de soye d'argent lesd. pantes garnies de franges de soye rouge & de fil d'or prisé — ^{c} ~~[illegible]~~

ij^{c} l^{tt} — vj^{c} ~~[illegible]~~

vj^{c} ~~[illegible]~~ xxviij — Item ung ciel de broderie ou sont figurez quelques [illegible] d'or d'argent & soye de plusieurs coulleurs, avec figures representans sainctes & aultres personnages assises le fondz de dessus & troys pantes lesd. pantes garnies d'argent rampans [illegible] bordure d'or de soye d'or & broderie d'or [illegible] & de franges de soye & meslé d'or, ayant plusieurs desd. franges [illegible] prisé le tout ensemble — ^{c} ~~[illegible]~~

iiij^{c} l^{tt}

~~[illegible]~~ ccc — Item ung grand dais de velours rouge sans queue [illegible] du fondz & sept pantes brodé de soye d'or & d'argent avec plusieurs [illegible] [illegible] faictz & [illegible] figures de femmes auxd. pantes & [illegible] d'argent [illegible] d'or [illegible] — ^{c} ~~[illegible]~~ — ^{c} ~~[illegible]~~

ij^{c} l^{tt}

~~ccc~~ — Item ung autre grand dais de drap d'or frizé [illegible] de soye cramoisy avec larges bandes de velours rouge cramoisy brodez avec rayons [illegible] & fleurs d'or & d'argent, ayant [illegible] le fondz [illegible] pantes [illegible] pantes garnies de [illegible] d'or & soye cramoisy avec petitz boutons d'or prisé — ^{c} ~~[illegible]~~

vj^{c} l^{tt} — vj^{c} ~~[illegible]~~

ccc — Item ung tappis de velours rouge [illegible] avec bandes de [illegible] de velours cramoisy [illegible] dy tappis avec broderie de [illegible] [illegible] d'argent prisé — vj^{c} ~~[illegible]~~

[illegible]^{tt}

ccc ii — Item quatre lez de toille de [illegible] figuree et deux petits avec passemens dargent
sur les coustures prisez ensemble
cv lt

ccc iii — Item troys petits de deux lez de satin blanc [illegible], [illegible] rayé dor
et [illegible] dargent pour faire [illegible] [illegible] prisez ensemble
c iiij

ccc iiii — Item deux petites pieces de tapisserie de [illegible] une aulne deux grand [illegible]
dune aulne [illegible] de deux [illegible] et lune des quelles est figuree une [illegible]
ayant ung [illegible] tenant ung [illegible] dorge et [illegible] [illegible] [illegible] une [illegible]
avec [illegible] [illegible] [illegible] prisez [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] dor dargent et soye [illegible]
ij c l lt

ccc v — Item cinquante une aulne et demie de taffetas vert et blanc violant et deux petites
estamines, taffetas a la verde pour faire ung grand pavillon a la [illegible] ~~[illegible]~~
~~une frange de soye blanche et vert~~ prise laulne quatre livres, et revenant le tout aux prix a
ij c vj lt

ccc vi — Item six franges [illegible] [illegible] de soye verte et blanche pour faire les pavillons
pesans soixante onces prise lonce [illegible] revenant le tout a
l lt

ccc vii — Item une piece de damas [illegible] blanc [illegible] contenant cinquante six aulnes
et demie [illegible] prise laulne six livres revenant le tout aux prix a
iij c xxxix lt

ccc viii — Item une autre piece de damas rouge [illegible] contenant soixante et une aulne prise
laulne neuf livres revenant le tout aux prix a
v c xlix lt

ccc viiii — Item une autre piece [illegible] damas rouge [illegible] contenant aussi soixante et une aulne
prise semblablement laulne neuf livres revenant le tout aux prix a
v c xlix lt

~~ccc ix~~ cl — Item ung reste de piece de [illegible] damas [illegible] contenant [illegible] aulnes trois quartz et demy
prise laulne neuf livres revenant le tout aux prix a
vj^xx lt [illegible]

~~ccc~~ clj Item ung autre reste de piece de damas blanc, contenant vingt une aulnes quartier et demy prisé l'aulne six livres qui revient le tout au pris a vi^xx viij ll v s vi^c ~~ccc~~ l

~~ccc~~ clij Item ung autre reste de damas tanné [illegible] damas de [illegible] contenant trente troys aulnes trois quartz prisé l'aulne neuf livres qui revient le tout au pris a ccciij ll xv s vi^c ~~cccij~~ l

~~ccc~~ cliij Item une piece de damas tanné cramoisy a fleurs d'or et d'argent contenant vingt sept aulnes et demye prisé l'aulne vingt quatre livres qui revient le tout au pris a vi^c lx ll vi^c ~~ccciij~~ l

~~cccij~~ cliiij Item une autre piece de pareil damas tanné cramoisy a fleurs d'or et d'argent contenant trente deux aulnes et demye prisé aussy l'aulne vingt quatre livres qui revient le tout au pris a vij^c iiij^xx ll vi^c ~~ccciiij~~

~~ccc~~ clv Item une autre piece de [illegible] damas tanné cramoisy a fleurs d'or et d'argent contenant quatorze aulnes deux tiers prisé semblablement l'aulne xxiiij^l qui revient le tout au pris a iij^c lij ll vi^c ~~ccciiij~~

~~ccc~~ clvj Item une piece de toille d'or contenant [illegible] contenant vingt une aulnes deux tiers prisé l'aulne douze livres qui revient le tout au pris a ij^c lx ll vi^c ~~cccv~~

~~ccc~~ clvij Item une [illegible] piece de toille d'or [illegible] [illegible] contenant vingt une aulnes ung quart prisé l'aulne dix livres qui revient le tout au pris a ij^c xij ll x s vi^c ~~cccvj~~

~~ccc~~ clviij Item une autre piece de toille d'or rouge contenant dix sept aulnes trois quartz prisé l'aulne treize livres dix solz qui revient le tout au pris a ij^c xxxix ll xij s vi d vi^c ~~cccvij~~

~~ccc~~ clix Item ung reste de panne de soie [illegible] [illegible] contenant huit aulnes prisé l'aulne quinze livres qui revient le tout au pris a vi^xx ll vi^c ~~cccviij~~

vi^c

~~ccc~~ ~~xlix~~ L Item quatre bottes de soye broudée [illegible] prisé chascune botte de quinze aulnes prisé chascune botte vingt livres qui est pour lesdites quatre bottes iiij^c ll

~~cccl~~ Li Item une piece de damas rouge ~~[illegible]~~ orangé et blanc, contenant vingt troys aulnes [illegible] prisé l'aulne vingt cinq solz tournois valant au pris a xxix ll [illegible] ix d

~~cccli~~ Lii Item trente deux aulnes et demye de damas rouge [illegible] prisé l'aulne vingt cinq solz tournois valant au pris a xxxix ll [illegible] d

~~ccclii~~ Liii Item vingt cinq aulnes de damas rouge [illegible] prisé l'aulne vingt cinq solz tournois valant au pris a xxxv ll [illegible]

~~cccliii~~ Liiii Item [illegible] aulnes [illegible] de damas rouge blanc et orangé, prisé l'aulne vingt cinq solz tournois valant au pris a [illegible] ll [illegible] d

~~cccliv~~ Lv Item deux autres pieces de damas rouge blanc et [illegible] contenant vingt aulnes deux tiers et demye prisé l'aulne vingt cinq solz tournois valant au pris a xxv ll [illegible] ix d

~~ccclv~~ Lvi Item deux autres pieces de damas rouge jaune et blanc contenant trente deux aulnes et demye prisé l'aulne vingt cinq solz tournois valant au pris a xl ll [illegible] d

~~ccclvi~~ Lvii Item deux autres pieces de damas rouge contenant vingt sept aulnes jaune et blanc prisé l'aulne vingt cinq solz tournois valant au pris a xxxiij ll [illegible]

~~ccclvii~~ Lviii Item [illegible] aulnes deux tiers de broquatelle jaune et rouge prisé l'aulne [illegible] tournois valant au pris a xlvj ll [illegible] d

~~ccclviii~~ Lix Item deux grandes [illegible] de [illegible] [illegible] de [illegible] dorée et [illegible] deux autres [illegible] quatre petites [illegible] quatre [illegible] de [illegible] prisé [illegible] vj^c ll

~~ccclix~~ Lx Item une [illegible] de [illegible] [illegible] deux [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] prisé iij^c ll

Du lendemain vingtdeuxiesme dud[ict] moys aud[ict] lieu continuant
par lesdictz commis [illegible] dudict Inventaire [illegible] pareillement
faict [illegible] qui [illegible] par les [illegible]
appelle avec luy lesdictz [illegible] /

c [illegible]

Premierement ung reste de passement dor a jour fait sur oreillier pesant mars
[illegible] ung gros prise [illegible] les [illegible] le tout [illegible]

cclx ℓℓ [illegible]

c l[illegible]

Item ung rideau de taffetas bleu [illegible] a ung [illegible] avec franges
[illegible] de [illegible] dor [illegible] autre [illegible] de [illegible]

lx ℓℓ

c l[illegible]

Item six carreaux [illegible] de velours rouge cramoisy de [illegible] [illegible]
de franges dor [illegible] cramoisy [illegible] quatre glands dor [illegible]
flammes de plumes
cramoisy : prisez ensemble [illegible] dor [illegible]

iiii c ℓℓ

c l[illegible]

Item ung autre [illegible] de drap du [illegible] faict [illegible]
rouge prise ensemble

[illegible] ℓℓ

c l[illegible]

Item deux oreillers garnis de velours bleu [illegible] avec ung [illegible]
dor [illegible] [illegible] prisez ensemble
flammes de plumes

lx ℓℓ

c l[illegible]

Item deux carreaux de velours noir [illegible] prisez ensemble
[illegible] garnis ung [illegible] dor [illegible] flammes de plumes

l ℓℓ

Item cinq [illegible] de drap bleu [illegible] de passement franges
[illegible] dor [illegible] qui est [illegible] a la garniture [illegible]
[illegible] prisez ensemble

lx ℓℓ

c l[illegible]

lobz Item une petite [illegible] quatre aulnes et demye de rabas blanc cy dessus [illegible] prisé ensemble
cl s

lb ~~[illegible]~~ ix Item une contrepointe faicte de ~~Tournay~~ de taffetas violet de Indie rosty faicte de naples picquée de soye jaulne mouchetée contenant deux aulnes quart et demy de long sur une aulne demy quart de large prisée
lxxv lt

oe Item une autre contrepointe faicte de Naples de taffetas violet de Indie rosty picquée de soye jaulne contenant deux aulnes quart et demy de long sur une aulne deux tiers de large, mouchetée prisée
lxxv lt

ef Item une autre contrepointe mouchetée faicte de naples de taffetas vert de Indie rosty et picquée de soye jaulne contenant les mesmes longueur et largeur que la precedente prisée
lxxv lt

eii Item une autre contrepointe mouchetée faicte de naples de taffetas jaulne de Indie rosty picquée de soye jaulne contenant aussi deux aulnes quart et demy de long sur une aulne deux tiers de large prisée
lxxv lt

reiii Item une autre contrepointe de taffetas violet de Indie rosty picquée de soye violette mouchetée contenant aussi deux aulnes quart et demy de long sur une aulne deux tiers de large prisée
lxxv lt

Lxxiiii Item une autre contrepointe de taffetas violet de Indie rosty mouchetée picquée de soye violette contenant aussi deux aulnes et quart et demy de long sur une aulne deux tiers de large prisée
lxxv lt

lxxv Item ung aultre contrepoint de taffetas bleu d'Inde a roses figuré de soye
jaulne faict de nagelin contenant aussy deux aulnes quart d'aulne de long
sur une aulne deux tiers de large prisé lt

lxxvi Item ung aultre contrepoint de taffetas vert d'Inde a roses figuré de soye jaulne
faict de nagelin contenant aussy deux aulnes quart d'aulne de long sur une aulne
deux tiers de large prisé lt

lxxvii Item ung aultre contrepoint de taffetas vert d'Inde a roses figuré de soye bleue
faict de nagelin contenant aussy deux aulnes quart d'aulne de long sur une
aulne deux tiers de large prisé lt

lxxviii Item ung aultre contrepoint de taffetas jaulne d'Inde a roses figuré de soye rouge
faict de nagelin contenant aussy deux aulnes quart d'aulne de long sur une aulne
deux tiers de large prisé lt

~~lxxix~~ lxxx Item ung aultre contrepoint de taffetas violet d'Inde a roses figuré de soye violet faict
de nagelin contenant aussy deux aulnes quart d'aulne de long sur une aulne
deux tiers de large prisé lt

iiij^xx Item ung aultre contrepoint de taffetas vermeille d'Inde a roses figuré de soye vermeille
faict de nagelin vermeille contenant aussy deux aulnes quart d'aulne de long sur
une aulne deux tiers de large prisé
xxxvi^c ~~lt~~

i Item ung aultre contrepoint de taffetas blanc d'Inde a roses figuré de soye vermeille
faict de nagelin vermeille contenant aussy deux aulnes quart d'aulne de long sur
une aulne deux tiers de large prisé
lxxvi^c

iiii m cc lxii

Item une aultre contrepoincte de taffetas blanc de Venise aussi picquée de soye blanc faicte de [illegible] contenant aussi deux aulnes demye et ung tiers de long sur deux aulnes ung tiers de large prisée

ccvi l

iiii m cc lxiii

Item une aultre contrepoincte de satin de soye cramoisie doublée de taffetas blanc picquée de soye cramoisie faicte de [illegible] contenant deux aulnes ung tiers de large sur deux aulnes et ung quart de long prisée

ccv l

iiii m cc lxiiii

Item une aultre contrepoincte aussi de satin de soye cramoisie doublée de taffetas ~~blanc~~ picquée de soye cramoisie faicte de [illegible] contenant deux aulnes ung quart de large sur deux aulnes deux tiers de long prisée

iiii c lt

iiii m cc lxv

Item une aultre contrepoincte aussi de satin de soye cramoisie doublée de taffetas blanc picquée de soye cramoisie faicte de [illegible] contenant deux aulnes trois quartz de long sur deux aulnes ung quart de large prisée

iiii c lt

iiii m cc lxvi

Item une aultre contrepoincte aussi de satin de soye cramoisie doublée de taffetas blanc picquée de soye cramoisie faicte de [illegible] contenant une aulne trois quartz de large sur deux aulnes deux quartz de long telle quelle prisée

c viii lt

iiii m cc lxvii

Item une aultre contrepoincte aussi de satin de soye jaulne doublée de taffetas jaulne picquée de soye jaulne faicte de [illegible] contenant deux aulnes ung tiers de large sur deux aulnes trois quartz de long prisée

c lt

iiii m cc lxviii

Item une aultre contrepoincte aussi de satin de soye jaulne doublée de taffetas blanc picquée de soye jaulne faicte de [illegible] contenant deux aulnes ung tiers de large sur deux aulnes trois quartz de long fort telle quelle prisée

vi lt

[illegible] iiii^xx xvi ix

Item une autre contrepointe de satin de soie violette doublée de bougran [illegible] bordé de [illegible] figurée de soie violette contenant une aulne troiz quarts et demy de large sur deux aulnes ung quart de long fort usée prisé — c [illegible]

[illegible] iiii^xx xl

Item une autre contrepointe de thoille blanche figurée de soie blanche faicte de Naples telle quelle prisé — l s

[illegible] iiii^xx l

Item une autre contrepointe de thoille blanche figurée de soie blanche faicte de Naples telle quelle prisé — l s

---

[illegible] iiii^xx [illegible]

Item une grande couverte de fustaine de Millan blanche contenant sept lez sur quatre aulnes de long prisé — xl s

iiii^xx [illegible]

Item une autre grande couverte de fustaine de Millan blanche contenant sept lez sur quatre aulnes de long prisé — xl s

[illegible] iiii^xx [illegible]

Item une chaire de garderobbe a la mode couverte de velours noir telle quelle prisé — iiii lt [illegible]

[illegible] iiii^xx [illegible]

Item ung pignoir de thoille de [illegible] brodée de soie blanche prisé — [illegible]

[illegible] iiii^xx [illegible]

Item ung estuy de boys de [illegible] d'yvoire blanche [illegible] avec [illegible] de soie [illegible] prisé — [illegible]

[illegible] iiii^xx [illegible]

Item deux souffletz de boys [illegible] couvertz de velours rouge [illegible] de velours bleu prisez ensemble — l s

[illegible] iiii^xx [illegible]

Item ung estuy de cuir doré [illegible] ~~[illegible]~~ [illegible] prisé ensemble — [illegible]

vi^{c} ~~[illegible]~~ xix — Item une piece de satin bleu plaine a mettre [illegible] [illegible] doublee de taffetas
bleu remplie de broderie dor dargent et de [illegible], garnie de cordons dor et soie bleue
prisé — ccc lt

vi^{c} ~~iiii^{xx}~~ — Item une autre piece de pareil satin bleu brodee dung arbre avec panaches dor dargent
et soie, doublee de taffetas bleu avec ses cordons de soie bleue prisé — vi^{xx}

vi^{c} ~~iiii^{xx}~~ i — Item une grande tapisserie faicte de lacis, remplie de [illegible] [illegible] brodee alentour
[illegible] dor et dargent a fueillages [illegible] de plusieurs lacis a [illegible]
[illegible] dargent doré avec ung [illegible], ung [illegible] et ung [illegible]
doré; lad. tapisserie avec deux [illegible] [illegible] prisé
— ccv

vi^{c} ~~iiii^{xx}~~ ii — Item deux glaces de Venise a mirouer de cristal prisees ensemble — ccc lt

vi^{c} ~~iiii^{xx}~~ iii — Item deux autres glaces de Venise a mirouer de cristal, pareilles aux precedentes
prisees ensemble — ccc lt

vi^{c} ~~iiii^{xx}~~ iiii — Item une grande bordure de [illegible] plaine a mirouer prisé — vi^{xx} lt

vi^{c} ~~iiii^{xx} v~~ v — Item ung mirouer garny de sa glace de [illegible] prisé — ccc l

vi^{c} ~~iiii^{xx}~~ vi — Item deux autres grandes glaces cristal de Venise a mirouer prisees ensemble — c lt

vi^{c} ~~iiii^{xx}~~ vii — Item deux grandes glaces cristal de Venise a mirouer pareilles aux dessus dites
prisees ensemble — c lt

vi^{c} ~~iiii^{xx}~~ viii — Item deux bandes de [illegible] de Milan damasquinees avec leurs gardes de poignards de mesme
façon prisees tout ensemble — cx lt

Du [illegible] desdictz moys an et continuant par lesdictz notaires la confection dudict inventaire ainsi aussi fait et inventaire comme ensuit tout prisé par ledict Hubert Felyzon appelé avec luy lesditz Balbani et Coltan

Premierement une tavayolle de toille de Hollande avec bandes de [illegible] retournées d'or d'argent et de soye d'une aultre d'ung [illegible] de large sur une aultre de large prisée — ccc

Item une aultre tavayolle de toille de Hollande avec bandes de [illegible] retournées d'or d'argent et soye d'une aultre d'ung [illegible] de large sur une aultre de large prisée — ccc

Item une aultre tavayolle de taffetas couverte par feuillages de fil d'or [illegible] avec ung passement d'or dantelle alentour prisée — c

Item deux grandes tavayolles de [illegible] blanche rayées d'or avec une dantelle [illegible] d'argent [illegible] d'or et soye blanche [illegible] d'une aultre d'ung [illegible] et sur une aultre d'ung [illegible] de large prisées ensemble — viij

Item deux [illegible] de [illegible] de soye [illegible] ouvrée [illegible] de petite [illegible] [illegible] d'ung [illegible] d'or d'une aultre [illegible] de [illegible] et d'une aultre d'ung [illegible] de large prisées ensemble — vi

Item quatre tavayolles de toille de Hollande [illegible] de passement de [illegible] par bandes avec une dantelle alentour prisées ensemble — cij

Item quatre aultres tavayolles de toille de Hollande avec petites bandes de passement de [illegible] et une dantelle alentour [illegible] d'ung quartier de [illegible] ou environ et d'ung [illegible] de toille de large prisées ensemble — viij

Item deux mouchoirs de toille de Hollande bandés alentour d'ung passement d'or et fil d'argent et bordés d'une [illegible] alentour et quatre boutons aux quatre coings prisés ensemble — lcs

34

xvij Item ung grand mouchoir de point couppé de [illegible] avec une dantelle
aussi de point couppé alentour et ung rang de toille de Hollande au millieu
prisé — xij l

xviij Item ung autre mouchoir faict par petitz carreaux de point couppé garny de toille
avec une large bande et une dantelle aussi de point couppé alentour prisé
— xij l

~~xviij~~ xix Item ung autre grand mouchoir de lassis recouvert par petitz carreaux de fil d'espinay
et une dantelle de [illegible] et une de passement et une petite bande de toille alentour
prisé — l s

~~xix~~ xx Item une pointe de point couppé figuré de fleurs de lys bordée d'ung passement de point
couppé alentour pour la garniture du devant d'une robbe de femme avec deux
garnitures de pareille estoffe [illegible] prisé ensemble — l s

xxj Item quatre bandes de toille de Hollande chascune de deux tiers de large et de longueur
de la largeur dudict de toille bordée chascune de deux costez d'une dantelle de point
couppé prisé ensemble — iiij l

xxij Item deux bandes de point couppé chascune de deux quartiers de large et de trois
aulnes deux tiers de long bordée d'une petite bande de toille de Hollande
alentour prisées ensemble — xxv l

xxiij Item ung grand drap de toille de Hollande faict en [illegible] de parade [illegible]
avec une grande bande de point couppé et dantelle alentour contenant
deux aulnes ung tiers de long sur deux aulnes ung tiers de large [illegible]
pour [illegible] prisé — [illegible]

~~iiij~~ cciiij Item quatre bons matheclatz de fustaine de Indie cousty remplys
de bourlanisse de chacun iiij piedz et demy de large, dont il y en a ung vj
plus petit que les aultres prisez ensemble — lx tt

~~ccv~~ Item ~~quatre~~ troys matheclatz aussy de fustaine de Indie cousty remplys de bourlanisse vj
de chacun iiij piedz et demy de large ou environ prisez ensemble
— ccvj l

~~l~~ ccvj Item troys aultres matheclatz de fustaine de Indie cousty remplys de bourlanisse vj
chacun de six piedz de large prisez ensemble — clv l

~~l~~ ccvij Item troys aultres matheclatz de fustaine de Indie cousty remplys de bourlanisse vj
chacun de iiij piedz et demy de large prisez ensemble — l tt

~~l~~ ccviij Item deux bons matheclatz ~~aussy de telle~~ de fustaine de Indie cousty remplys
de bourlanisse de chacun iiij piedz et demy de large prisez ensemble
— ccc l vj

~~ix~~ ~~cclxiiij~~ cccx Item deux aultres gros matheclatz de fustaine de Indie cousty remplys de laine chacun
de six piedz de large prisez ensemble
— ccvj l vj

~~cxvj~~ ccc Item quatre aultres matheclatz de fustaine de Indie cousty remplys de bourlanisse
chacun de iiij piedz et demy de large prisez ensemble vj
— clviij l

~~cc~~ cccj Item quatre matheclatz dont deux de fustaine de Indie cousty et les deux aultres vj
de thelle et fustaine chacun de troys piedz et demy de large ou environ remplys
de toutte sortes de bourre prisez ensemble — cc l vj

vi^c xxxii Item ung grand tranchefer de crystal de [illegible] enrichy de damas de ung
piedz et demy de long prisé — cx^l

vi^c ~~xx~~ xxxiii Item ung aultre tranchefer aussi de crystal de [illegible] enrichy de plume de
ung pied de long ou environ prisé — vi^xx l.

vi^c ~~xx~~ xxxiiii Item deux aultres tranchefin aussi de crystal de [illegible] enrichy de plume
de heron quatre piedz de long prisez ensemble — c^l

vi^c ~~xl~~ xxxv Item deux aultres tranchefin aussi de crystal de [illegible] enrichy de plume
de heron trois piedz et demy de long prisez ensemble — viii^l

vi^c ~~xli~~ xxxvi Item deux aultres tranchefin de crystal de [illegible] enrichy de plume de heron trois
piedz et de long ou environ les deux prisez ensemble — lxxs

vi^c ~~xlii~~ xxxvii Item douze oreillers de [illegible] grandeur [illegible] de crystal [illegible]
fustaine, enrichy de plumes [illegible] prisez ensemble — cx^l

vi^c ~~xliii~~ xxxviii Item six fustaines de [illegible] les deux prisez ensemble — xv^l.

vi^c ~~xliiii~~ ~~xxxviii~~ xxxix Item dix [illegible] de [illegible] les deux prisez ensemble — xls

vi^c ~~xxxx~~ xl Item [illegible] de drap tanné avec les armes de la maison
[illegible] de drap tanné [illegible]
prisé [illegible] m^c xx ^tt

vi^c ~~xli~~ xli Item ung portemanteau de [illegible] drap tanné [illegible]
[illegible] prisé — xl^l

vi c ~~xxvi~~ c lii — Item une grande chaise a [illegible] a bras couverte de velours cramoisy brun garnie de franges de soie et de clouz dorez avec deux [illegible] pliantz couvertz de [illegible] de [illegible] de mesmes franges prisez ensemble xxv

vi c ~~xxiii~~ c liii — Item dix neuf couvertures de castelongne blanches [illegible] de plusieurs grandeurs les unes rayées de [illegible] couleurs les autres blanches prisées ensemble a raison de dix huict livres t. piece, la somme de iii c xlii lt.

~~xxiii~~ c liii — Item six autres couvertures de castelongne de Montpellier toutes blanches chascune de pareille grandeur aucunes [illegible] prisées chascune neuf livres qui est ensemble la somme de liiii lt.

vi c ~~xxx~~ c lv — Item huict autres couvertures de castelongne de Montpellier toutes blanches de mesme grandeur chascune, et [illegible] [illegible] prisées chascune six livres qui est ensemble la somme de xlviii lt.

vi c ~~xxx~~ c lvi — Item trois autres couvertures de castelongne rouges sans [illegible] chascune de pareille grandeur prisées chascune douze livres qui est pour lesdites trois couvertures xxxvi

vi c ~~xxxii~~ c lvii — Item deux autres couvertures de castelongne [illegible] [illegible] prisées ensemble iiii

vi c ~~xxxiii~~ c lviii — Item quatre autres couvertures de castelongne de plusieurs sortes grandeurs dont l'une rouge fort ~~[illegible]~~ toutes fort rompues et usées prisées ensemble xvi.

| vi^c xlix ~~[illegible]~~ Item huit aunes [illegible] de cuir de Montpellier de plusieurs grandeurs et facons lesdits [illegible] prisez ensemble a raison de quatre livres tout la somme de xxxiiii lt

| vi^c ~~xxx~~ ~~xlv~~ L Item quatre carreaux de tappisserie de broderie [illegible] de cuir vert plains de plume prisez ensemble ci s

| vi^c ~~xxxi~~ Li Item quarante aulnes et demie de tappisserie de tornay a verdure et bestes et deux petits, prise l'aulne quarante solz qui est pour le tout la somme de iiii^xx lt

| vi^c ~~xxxii~~ Lii Item [illegible] aulnes de tappisserie de tornay et deux petits a verdure et bestes prisé l'aulne quarante solz qui est pour le tout la somme de xxii lt

| vi^c ~~xxxiii~~ Liii Item trente huit aulnes de tappisserie de tornay et deux petits verdures (verges) et bestes prisé l'aulne trente cinq solz qui est pour le tout la somme de lxvi lt x s

| vi^c ~~xxxiiii~~ Liiii Item quarante huit aulnes aussi de tappisserie de tornay et deux petits verdures et bestes prisé l'aulne trente cinq solz qui est pour le tout la somme de iiii^xx iiii lt

~~aussi iiii^xx lt~~ bestes [illegible] aux tappis de tornay

Cedit article et les deux suivantz ont esté rayez, d'aultant que la tappisserie de bergame a esté inventoriée [illegible]

~~Item une tenture de tappisserie de bergame a fondz rouge [illegible] contenant seize pieces, de trois aulnes et demie de large quart de hault et trente six aulnes de tout lesquelles [illegible] a porter rondelle prisé~~ ~~C L lt~~

~~Item une autre tenture de tappisserie de bergame aussi a fondz rouge [illegible] faute et faicte de porter rondelle contenant huit pieces sur trois aulnes [illegible] de hault et vingt trois aulnes de tout prisé~~ ~~C lt~~

Item une autre tanture de tappisserie de Bergame aussi a fondz rouge
cramoisy fourny de porte rondes contenant quatre pieces sur troys aulnes
ung tiers de hault et dix aulnes de tour prisé

ccl lt

Item deux pieces de tappisserie plusieurs arabesques aussi de Bergame
a fondz rouge cramoisy fourny de porte rondes contenant cinq aulnes
et demye de tour sur troys aulnes ung tiers de hault ou environ prisé
ensemble

cl lt

Item une autre tanture de tappisserie de Bergame aussi a fondz rouge cramoisy
fourny de porte rondes contenant huit pieces sur troys aulnes ung tiers de hault
et dix huit aulnes de tour prisé

cl lt

Item une autre tanture de tappisserie de Bergame aussi a fondz rouge cramoisy
fourny de porte rondes contenant sept pieces sur troys aulnes ung tiers de hault et ~~sur~~
vingt une aulnes de tour prisé

c lt

Item une autre tanture de tappisserie de Bergame aussi a fondz rouge cramoisy | vjᶜ ~~cccl~~
fourny de porte rondes contenant cinq pieces sur troys aulnes ung tiers de
hault et quatorze aulnes de tour prisé

ccli lt

Item une autre tanture de tappisserie de Bergame aussi a fondz rouge cramoisy | vjᶜ ~~cccl~~
fourny de porte rondes contenant cinq pieces sur troys aulnes ung tiers de hault
et treize aulnes de tour prisé

ccli lt

Item une autre petite tanture de tappisserie de Bergame aussi a fondz rouge
cramoisy fourny de porte rondes contenant deux pieces sur troys aulnes et ung tiers | vjᶜ ~~cccii~~
de hault et neuf aulnes de tour ou environ prisé

ccli lt

Item une aultre tanture de tappisserie de bergame a fondz bleu contenant huict
pieces sur troys aulnes de haulte et vingt quatre aulnes de tour, a porter
rondelle prisé

L lt

Item une aultre tanture de tappisserie de bergame aussi a fondz bleu et partie rouge
contenant sept pieces sur troys aulnes de haulte et vingt une aulne de tour
prisé

L lt

Item une aultre tanture de tappisserie de bergame aussi a fondz bleu et partie rouge
contenant six pieces sur la mesme haulteur que dessus et vingt troys aulnes de tour
prisé

~~IIII~~

Du [illegible] dict jour mercredy [illegible] continuant par lesd. commissaires
la confection dudict inventaire avec l'inventaire de ce qui a esté
prisé par led. Sabel, aussi appellé avec luy lesd. [illegible]
et Sabel [illegible]

vi c ~~[illegible]~~ L[illegible] | Item une grande tappisserie de turquie a champs bleu, avec deux grandes roses a champs rouge
et bleu, la grande bordure a champs rouge et la petite bordure a champs bleu
contenant cinq aulnes deux tiers de long sur deux aulnes deux tiers de large rouge
et doublee blanche prisé

C lt

vi c ~~[illegible]~~ L vi | Item une aultre grande tappisserie de turquie a champs rouge une grande rose au millieu
a champs bleu, la grande bordure a champs rouge et la petite bordure a champs jaulne
contenant cinq aulnes de long sur deux aulnes deux tiers de large ou environ
prisé

C lt

vi c ~~[illegible]~~ L vii | Item une aultre grand tappisserie de turquie a champs rouge une grande rose au millieu
a champs bleu, la grande bordure aussi a champs bleu et la petite a champs rouge
contenant quatre aulnes troys quarts de long sur deux aulnes ung quart de large prisé

vi c lt

#o

H^o^

vi^c^ ~~xxxviii~~ L viij — Item deux tappiz veluz a champ rouge semez de petites fleurs de toutes couleurs
une rose au milieu et une petite bordure ... alentour, avec deux pieces
de frange verd a champ blanc contenant chascun une aulne deux tiers de long sur
une aulne deux quartz de large prisez ensemble — iiij^c^ l^tt^

vi^c^ ~~xxxix~~ L ~~ix~~ ix — Item ung autre tappiz velu ... a champ rouge une grande rose a champ vert
et la bordure aussi a champ vert une petite bordure a champ blanc alentour avec
franges de soye verte par les boutz contenant une aulne trois quartz et demy de long
sur une aulne deux quartz de large prisé — cc l^tt^

vi^c^ ~~xl~~ ~~lx~~ Lx — Item ung tappiz persien a champ rouge quatre fleurs au milieu la bordure
a champ vert une petite bordure alentour a champ orange ... contenant
une aulne trois quartz de long sur une aulne deux tiers de large prisé — vi^xx^ l

vi^c^ ~~xli~~ Lxi — Item ung autre tappiz persien a champ rouge quatre fleurs au milieu une large
bordure alentour a champ vert et une petite bordure a champ rouge contenant une aulne
trois quartz et demy de long sur une aulne ung quart de large prisé — ccc vi l^tt^

vi^c^ ~~xlii~~ Lxii — Item ung autre tappiz persien a champ rouge une large bordure alentour a champ vert
une petite bordure a champ rouge contenant une aulne deux tiers et demy de long sur
une aulne deux tiers de large prisé — cc l^tt^

vi^c^ ~~xliii~~ Lxiii — Item ung autre tappiz persien a champ ... rouge semé de ... bordure
alentour a champ blanc et la petite bordure a champ rouge avec les pieces
de soye ... contenant une aulne trois quartz et demy de long sur
une aulne ung tiers de large prisé — L l^tt^

vi^c^ ~~xliiii~~ Lxiiii — Item ung autre tappiz persien a champ rouge semé de grandes et petites fleurs a champ ...

La grande bordure alentour de champ verd et la petite bordure a champ rouge ayant une piece de fleur verd contenant dixe aulnes trois quarts et deux de long sur une aulne et demye de large prisé

C. l lt

vi^c ~~lxi~~ lxv Item ung grand tappis de [illegible] a fondz rouge semé de bestions une grande roze au meillieu a champ verd et le champ rouge la place au rebordé de champ doré. La grande bordure alentour a champ rouge et la petite bordure a champ verd brun contenant quatre aulnes de long sur une aulne deux tiers et deux de large fort bien prisé vi^c lxi[illegible]

ii^c l lt

| vi^c ~~lx~~

^{c} ~~lxii~~ lxvi Item ung autre tappis [illegible] tout de soie a champ rouge une grande roze au meillieu a champ verd semé de bestions de toutes couleurs. La bordure alentour a champ verd brun et la petite bordure a champ rouge ayant une piece de fleur [illegible] contenant trois aulnes de long ou environ sur une aulne quart et deux de large prisé

| vi^c ~~lx~~

iii^c lt

^{c} ~~lxiii~~ lxvii Item ung autre tappis [illegible] a champ rouge semé de fleurs de toutes facons ayant ce [illegible]. La grande bordure alentour a champ verd et la petite a champ rouge ung petit pessur de fleurs [illegible] alentour contenant trois aulnes deux tiers de long sur une aulne et demye une dozyne de large. prisé #

| vi^c ~~lx~~

C. l lt

^{c} ~~lxiiii~~ lxviii Item ung tappis [illegible] a champ rouge. La grande bordure a champ verd et la ~~grande~~ petite a champ rouge contenant deux aulnes trois quarts de long et de large une quarte prisé

l lt

^{c} ~~lxv~~ lxix xx Item ung ~~autre~~ ~~tappis~~ fort grand tappis [illegible] a champ rouge, une grande roze au meillieu a champ bleu brun, une au meillieu a champ orangé et une petite a champ bleu. La grande bordure alentour a champ bleu et la petite a champ rouge ayant une pessure autour de fleur verd contenant cinq aulnes et demye de long sur deux aulnes et demye de large ou environ prisé

| vi^c ~~lx~~

iiii^c l lt

vi^c ~~lx~~

^{c} ~~lxvi~~ lxx Item ung grand tappis [illegible] a champ rouge ayant une grande roze et plusieurs

petites et la bordure a lentour le tout aussi a champs rouge les pieces de layne
orange contenant quatre aulnes deux quartz de long sur deux aulnes trois quartz
de large prisé ij^c l^tt

vi^c lxxi Item une tappisserie qui est a champs rouge les ... et la bordure aussi a champs
rouge de une aulne trois quartz et demy de long sur une aulne trois quartz de
large prisé xl^tt

| vi^c ~~lx~~xij Item une grand tappisserie qui est a long poil a champs rouge une grande rose au milieu
et la grande bordure aussi a champs rouge les pieces de layne jaulne contenant
six aulnes ung tiers de long sur trois aulnes et demie de large prisé
ij^c l^tt

| vi^c ~~lx~~xiii Item ung grand tappis de turquie a champs bleu une grande et deux demies roses au
milieu a champs verd la grande bordure a champs rouge la petite bordure a lentour
a champs verd contenant six aulnes de long ou environ sur trois aulnes de large prisé
ij^c l^tt

Du [illegible] an

| vi^c ~~lx~~xiiii Item ung grand tappis de turquie a champs rouge une grande rose au milieu a champs bleu
et rouge la grande et petite bordure a lentour aussi a champs rouge contenant
cinq aulnes et demie de long ou environ sur deux aulnes ung tiers de large prisé
iij^c l^tt

vi^c ~~lxv~~ lxxv Item ung autre grand tappis de turquie a champs bleu remply de plusieurs ouvraiges
a champs rouge la grande bordure a champs rouge et la petite a champs bleu
contenant quatre aulnes et demie de long sur deux aulnes ung quart de large
rouge et jaune et plusieurs ouvraiges prisé
l^tt

vi^c ~~lx~~ | lxxvi Item ung autre grand tappis de turquie a champs bleu une grande rose au milieu
a champs rouge la grande et petite bordure a champs rouge et la petite a champs bleu contenant
trois aulnes trois quartz de long sur deux aulnes deux quartz de large prisé xl^tt

| vi^{c} ~~lxx~~ lxxvii Item ung aultre tappis de Turquie a champs rouge une rose au meillieu a champs rouge et bleu la grande bordure aussi a champs rouge et la petite a champs bleu contenant trois aulnes deux tiers de long sur deux aulnes de large prisé ccl

| vi^{c} ~~lxx~~ lxxviii Item ung grand tappis de Turquie a champs rouge semé de plusieurs armes a champs bleu la grande bordure aussi a champs rouge et la petite a champs bleu contenant quatre aulnes deux quartz de long sur deux aulnes de large prisé cl^{tt}

vi^{c} ~~lxx~~ ~~lxxix~~ ix Item ung aultre tappis de Turquie a champs bleu ayant quatre rozes a champs rouge la grande bordure aussi a champs rouge et la petite a champs bleu contenant trois aulnes deux tiers de long sur deux aulnes trois quartz et demy de large prisé cclvi^{tt}

vi^{c} ~~lxxx~~ iiij^{xx} Item ung aultre tappis de Turquie a champs rouge remply de rayes a champs bleu la grande bordure a champs rouge et la petite a champs jaulne contenant trois aulnes de long sur deux aulnes deux tiers de large prisé cl^{tt}

vi^{c} ~~lx~~ iiij^{xx} i Item ung aultre tappis de Turquie a champs rouge remply de rayes a champs bleu la grande bordure aussi a champs rouge et la petite a champs bleu contenant trois aulnes deux quartz de long sur deux aulnes et demie et demy quart de large prisé cliiij^{tt}

vi^{c} ~~lxx~~ iiij^{xx} ii Item ung aultre tappis de Turquie a champs rouge remply de jaulne la grande bordure a champs bleu et la petite a champs rouge contenant trois aulnes deux quartz de long ou environ sur deux aulnes trois quartz de large prisé ccvi^{tt}

vi^{c} ~~lxx~~ iiij^{xx} iii Item ung aultre tappis de Turquie a champs blanc remply de fleurs et bouquetz de plusieurs couleurs la grande et petite bordure a champs blanc contenant trois aulnes et demye de long sur deux aulnes trois quartz de large prisé cl^{tt}

| vi^c ~~[illegible]~~ [illegible] — Item ung aultre tappiz de turquie a champ blanc remply de fleurs et lozanges
de plusieurs couleurs la grande et petite bordure a champ blanc contenant
deux aulnes et demye de long sur une aulne ung tiers de large prisé
cliiii lt

| vi^c ~~[illegible]~~ [illegible] — Item deux petiz tappiz de turquie lung a champ blanc remply ~~[illegible]~~ [illegible] de noir
et laultre a champ rouge aiant une [illegible] et petiz [illegible] au meilleu lesd. deux prisez
ensemble
L s

| vi^c ~~[illegible]~~ [illegible] — Item ung tappiz de turquie [illegible] a champ [illegible] de [illegible] blanche
aiant bordure ~~[illegible]~~ ou sont [illegible] [illegible] iiij aulnes et demye
de long ou environ et [illegible] de large prisé
cx lt

| vi^c ~~[illegible]~~ [illegible] — Item deux tappiz de draps [illegible] de [illegible] aiant [illegible] contenant
chacun deux aulnes et demye de [illegible] du lict de draps prisez ensemble
cx lt

| vi^c ~~[illegible]~~ [illegible] — Item deux ~~aultres~~ quatre aultres tappiz de draps [illegible] lesd. [illegible] grans et
petit [illegible] de [illegible] prisez ensemble
cl s

| vi^c ~~[illegible]~~ [illegible] — Item ung tappiz de [illegible] de draps ~~[illegible]~~ contenant deux aulnes [illegible] de long
et [illegible] de draps de large garny de frange [illegible] de [illegible] a lentour
prisé
cv lt

| vi^c ~~[illegible]~~ [illegible] — Item douze pieces de tapisserie de bergame a [illegible] rouge [illegible] garny
[illegible] ung [illegible] couleurs de [illegible] [illegible] de [illegible]
de [illegible] de [illegible] et [illegible] de [illegible] [illegible] contenant [illegible]
[illegible] ensemble [illegible] de [illegible] sur [illegible] aulnes et demye de haulteur
[illegible] prisez ensemble
iii^c lt

Collationné A

R. [illegible]

c ~~lxxi~~ iiii^{xx} xi

Item huit pieces de tappisserie de bergame a portiques rouges sur champ portique
ung petit [illegible] dessus une figure ou il y a une [illegible]
[illegible] contenant vingt troys aulnes de tour sur troys aulnes
demye de haulte, prisées ensemble
Mesurées [illegible]
No. deux

vi^{c} ~~lxxii~~

vi^{c} l^{tt}

c ~~lxxii~~ iiii^{xx} xii

Item six pieces de tappisserie de bergame a portiques rouges sur les portiques ung
muffle de lion [illegible] des figures de [illegible] sur champ vert contenant
[illegible] ensemble [illegible] aulnes [illegible] de tour sur troys aulnes [illegible] de haulte
prisées ensemble
Mesurées [illegible]
No. troys

vi^{c} ~~lxxiii~~

l^{tt}

c ~~lxxiii~~ iiii^{xx} xiii

Item sept pieces de tappisserie de bergame a portiques rouges avec ung muffle de lion
[illegible] de brouge [illegible] a la bordure [illegible] de [illegible]
[illegible] contenant sept aulnes troys quartz [illegible] de tour sur troys aulnes
une [illegible] de haulte prisées, Mesurées [illegible]
No. quatre

clv^{tt}

/ vi^{c} ~~lxxiiii~~

~~lxxiiii~~ iiii^{xx} xiiii

Item cinq pieces de tappisserie de bergame a portiques rouges sur champ
portique ung muffle de lion a la bordure de haulte des figures [illegible] de brouge
contenant ensemble treize aulnes troys quartz de tour sur troys aulnes ~~troys~~
demye de haulte prisées ensemble Mesurées [illegible]
No. cinq

cc^{tt}

/ vii ~~iiii^{xx}~~

~~lxxv~~ iiii^{xx} xv

Item huit pieces de tappisserie de bergame a portiques rouges sur champ
portique ung muffle de lion [illegible] forme de bouclier [illegible]
[illegible] ensemble [illegible] aulnes ung quart de tour sur troys aulnes
une [illegible] de haulte prisées ensemble
Mesurées
No. six

/ vi^{c} ~~iiii^{xx}~~

c^{tt}

~~lxxi~~ m cc xvi — Item une piece de tappisserie de Bergame a portiques rouges sur chascun portique ung masque au dessus une targue avec une ovalle marbree [illegible] garnie de [illegible] contenant de tour vingt deux aulnes sur trois aulnes ung quart de hault prisee ensemble — Marquee a une grande H — No. sept — lx lt

~~lxxv~~ m cc xvii — Item six pieces de tappisserie de Bergame a portiques verts sur chascun portique une [illegible] de [illegible] avec deux formes de boulle aux deux costez contenant ensemble vingt aulnes ung quart de tour sur trois aulnes deux quarts de hault prisees ensemble — Marquee a une petite H — No. huict — lxxv lt

~~lxxv~~ m cc xviii — Item six pieces de tappisserie a portiques verts au dessus de chascun portique ung petit masque aux deux costez deux figures de grenades a fleur contenant ensemble seize aulnes trois quarts de tour sur trois aulnes de hault prisees ensemble — Marquee S — No. neuf — lx lt

~~lxxv~~ m ~~cxix~~ cc — Item huit pieces de tappisserie de Bergame a portiques verts a chascun portique ung chappeau de [illegible] au dessus une targue ou y a ung masque contenant lesdictes pieces ensemble vingt deux aulnes de tour sur trois aulnes deux quarts de hault prisees ensemble — M I — No. dix — lxxv lt

~~m cxx~~ cc — Item six pieces de tappisserie de Bergame a portiques verts une grimasse sur une targue au dessus contenant ensemble quinze aulnes de tour sur trois aulnes de hault prisees ensemble — Marquee M S N — No. unze — cl lt

~~m cxxi~~ — Item sept pieces de tappisserie de Bergame a portiques verts avec une targue au dessus deux petits trophees aux deux costez contenant ensemble dix neuf aulnes ung quart de tour sur trois aulnes deux quarts de hault prisees ensemble — Marquee C — No. douze — iiij lt

Item quatre pieces de tappisserie de bergame a portiques rouges [illegible] bergame au dessus avec petites marguerites d'or d'azur [illegible] contenant ensemble [illegible] aulnes [illegible] quartz de tour sur trois aulnes de hault prisees ensemble — ccl lt

Marquee [illegible]

No. treize

Item sept pieces de tappisserie de bergame a portiques verts [illegible] bergame au dessus avec deux [illegible] de [illegible] rouges aux dites pieces contenant [illegible] aulnes trois quartz de tour sur trois aulnes d'ung quart de hault prisees ensemble — lccl lt

Marquee [illegible]

No. quatorze

Item sept pieces de tappisserie de bergame a portiques verts [illegible] bergame au dessus avec ung [illegible] de [illegible] [illegible] des dites pieces contenant vingt aulnes de tour sur trois aulnes d'ung quart de hault prisees ensemble — lcc lt

Marquee [illegible]

No. quinze

Item cinq pieces de tappisserie de bergame a portiques verts au dessus [illegible] de bergame contenant quinze aulnes de tour sur trois aulnes d'ung quart de hault prisees ensemble — ccl lt

Marquee [illegible]

No. seize

Item six pieces de tappisserie de bergame a portiques verts au dessus [illegible] de bergame contenant quinze aulnes de tour sur trois aulnes d'ung quart de hault prisees ensemble — cclx lt

Marquee [illegible]

No. dix sept

Item une tenture de tappisserie de bergame a portiques rouges sur chascun portique [illegible] d'ung [illegible] [illegible] a sa [illegible] contenant dix pieces [illegible] ensemble vingt six aulnes de tour prisees ensemble — lccn lt

Marquee [illegible]

No. dix huit

42

Du Mardy xxvie dudit moys & an a este continue apres par lesdits notaires
[illegible] des biens [illegible] a este procede par les
[illegible] appelle avec eux lesdits [illegible] & [illegible]

[illegible] Premierement en la grande salle dudit hostel, une tenture de tappisserie de verdure
dore a champs bleu les bandes & bordures dore a champs rouge contenant quinze pieces
faisant ensemble [illegible] aulnes de tour & de hault six pieds sans les bordures
de hault & bas prisees ensemble avec cinq tappis de chemin de mesme verdure

ij C tt

[illegible] Item en la chambre pres ladite grande salle & en la garderobbe une aultre
tenture de verdure dore a champs bleu les bandes & bordures a champs rouge contenant
quatorze pieces faisant ensemble vingt neuf aulnes de tour & de hault six
pieds & les bordures de hault & bas prisees ensemble avec dix tappis
de chemin de mesme verdure

ix.xx tt

[illegible] En la chambre dudit Sr abbe de Jully une tenture de tappisserie de verdure dore a champs bleu
les bandes & bordures a champs rouge contenant neuf pieces faisant ensemble dix huit aulnes
& demie de tour sur cinq pieds de hault sans les bordures de hault & bas prisees ensemble

lxxv tt

[illegible] En l'autre chambre de Mr Jaune une autre tenture de tappisserie de verdure dore a champs
bleu les bandes & bordures a champs rouge contenant dix pieces faisant ensemble
vingt une aulnes & demie de tour sur cinq pieds de hault sans les bordures
~~de hault & bas~~ avec une tappis de chemin de mesme verdure prisees ensemble

lxxv tt

[illegible] En la chambre dudit Sr Jaune & garderobbe de ses filles Madame une autre tenture
de tappisserie de verdure dore a champs rouge les bandes & bordures a champs bleu
contenant quatorze pieces faisant ensemble trente aulnes de tour & six pieds
de hault sur les bordures de hault & bas prisees ensemble

ij C tt

[illegible] En la garderobbe dudit deffunt Sr Jaune & en celle dudit Sr Jaune, une autre tenture de tappisserie de rince d'or a champ verd les bandes des bordures a champ rouge contenant seize pieces faisant ensemble vingt sept aulnes de tour sur iiij piedz de hault sans les bordures de hault et bas prisé ensemble

vj^c ltt

~~cc~~ ciiij Au cabinet dudict [illegible] jaune. Une aultre tenture de tappisserie de rince d'or a champ verd les bandes des bordures a champ rouge contenant huict pieces faisant ensemble dix huict aulnes de tour sur iiij piedz de hault sans les bordures de hault et bas prisé ensemble avec ung tappis de cheminée

C ltt

~~ccl~~ cvj En la chambre de Madame la seur des [illegible] jaune. Une aultre tenture de tappisserie de rince d'or a champ rouge les bandes des bordures a champ verd contenant neuf pieces faisant ensemble xlj aulnes de tour sur troys piedz de hault sans les bordures de hault et bas prisé ensemble avec le tappis de cheminée de mesme rince

Cl ltt

~~cc~~ cvj Item deux pieces de tappisserie de rince d'or [illegible] a champ verd les bandes des bordures a champ rouge faisant ensemble quarante [illegible] aulnes de tour sur iiij piedz de hault sans les bordures de hault et bas prisé ensemble

v^c ltt

~~cc~~ cviij Item vingt pieces de tappisserie de rince d'or [illegible] a champ verd les bandes des bordures a champ rouge faisant ensemble cliiij aulnes de tour sur iiij piedz de hault sans les bordures de hault et bas prisé ensemble

v^c ltt

~~ciij~~ cvj Item quatre aultres pieces de tappisserie de rince d'or dessortees avec plusieurs [illegible] a champ verd les bordures rouges prisé ensemble

cij ltt

~~cvj~~ ccl Item six tappis de rince de plusieurs couleurs a mettre sur tables telz quelz prisez ensemble

xl s

~~ccl~~ cle Item trois pieces de tappisserie aussi de rince d'or avec plusieurs [illegible] le tout telz quelz prisé ensemble

xl s

Ensuivent les tappisseries de haulte lice

I viᶜ x ccl — Premierement une tanture de tappisserie contenant huyt pieces, de haulte lice histoire de Diane bien fine rehaulsé de soye [illegible] de [illegible] contenant trente sept aulnes de cours sur troys aulnes ung tiers de hault prisé — viijᵐ vᶜ lt

I viᶜ ~~x~~ ccxii — Item une autre tanture de tappisserie de Bruxelles rehaulsé de soye contenant treize pieces histoire de Scipion de vingt neuf aulnes de cours sur troys aulnes troys quartz de hault prisé ensemble avec ung tappis de chemineé — ~~m~~ · ijᵐ viᶜ lt

I viᶜ ~~xx~~ ccxiii — Item ~~une~~ dix neuf pieces de tappisserie de l'histoire de Diane, aussy rehaulsé de soye contenant ensemble avec quatre tappis de chemineé de la mesme histoire cinquante huit aulnes de cours sur troys aulnes ung quart de hault prisé ensemble — viijᵐ vᶜ lt

I viᶜ ~~xx~~ ccxiiii — Item une autre tanture de tappisserie de Bruxelles contenant six pieces rehaulsé de soye de l'histoire du triomphe de Petrarque contenant vingt huit aulnes deux de cours sur troys aulnes demye de hault prisé — iijᵐ ijᶜ l lt

I viᶜ x ccxv — Item une autre tanture de tappisserie de Bruxelles rehaulsé de soye de l'histoire de Thobie contenant + ~~vingt~~ sept aulnes de cours sur troys aulnes deux de haulte prisé + Sept pieces de haulte — iijᵐ viᶜ lt

iiijᵐ viᶜ lt

I viᶜ ~~xx~~ ccxvi — Item une autre tanture de tappisserie de Bruges rehaulsé de soye contenant le triomphe de Cezar contenant huit pieces de vingt huit aulnes demie de cours sur troys aulnes ung tiers de hault prisé — ijᵐ vᶜ lt

I viiᶜ ~~lx~~ ccxvii — Item une autre tanture de tappisserie de haulte lice contenant sept pieces du triomphe de Petrarque, contenant trente aulnes demie de cours sur troys aulnes et demie de hault prisé vᶜ lt iy. — vᶜ lt

~~[illegible]~~ ccviii Item une aultre tanture de tappisserie de Flandre histoire de Deborra de baraq contenant huit pieces de vingt quatre aulnes ou environ de cours sur deux aulnes deux tiers de hault fort usée | vi^c ~~iii~~

iii^c l lt

Du xxvii^e jour desdits moys an cy continuant par lesdits Notaires la continuation dudict Inventaire a esté faict inventaire ce qui ensuit lesquelles biens prisez et estimez par les subtz [illegible] appreciez avec luy lesdits brabans Cottart | vi^c ~~iii~~

~~[illegible]~~ ccix Assavoir une tanture de tappisserie de haulte lisse, histoire de Bastoy de Fere contenant cinq pieces de quarante cinq aulnes de cours sur trois aulnes et demie de hault prisé

ii^c lt | vi^c ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ ccx Item une aultre tanture de tappisserie haulte lisse histoire de Discorde contenant sept pieces de vingt une aulnes de cours sur trois aulnes d'ung tiers de hault prisé

c lt | vi^c ~~[illegible]~~

ccxi Item une aultre tanture de tappisserie de Bruxelles rehaulsée de soye, histoire d'Annibal et Scipion contenant neuf pieces de vingt huit aulnes de cours sur trois aulnes de hault prisé | vi^c

xvi^c l lt

~~[illegible]~~ ccxii Item une aultre tanture de tappisserie de Bruxelles rehaulsée de soye et bordures d'Espagne contenant huit pieces de vingt quatre aulnes de cours ou environ sur trois aulnes de hault, ayant a la bordure d'en bas une femme tenant a sa main une colonne [illegible] et assise sur ung lyon | vi^c

| vi

xii^c lt

ii^a [illegible]

| vi^c ~~iiii~~ ccciii Item une autre tenture de tappisserie de bruxelles rehaulsée de soye aussy a bocaiges et chasses ayant a la bordure d'enbas et a celle de haulte ung carré ou est une ferme de bout et ung cingne fait de celle contenant huit pieces de vingt cinq aulnes ou environ de cours sur troys aulnes de haulte ou environ prisée /

vii^c ll

| vi^c ~~iiii~~ ccciiii Item une autre tenture de tappisserie de bruxelles rehaulsée de soye histoire de daniel et de Nabuchodonosor, estant dans une arcade auquelles de chascune piece estant en nombre de huit pieces, ayant a chascune bordure d'enhaulte quelques figures d'oyseaux et a la bordure d'enbas quelques [illegible] et aultres petites figures contenant le tout vingt cinq aulnes de cours sur troys aulnes de haulte prisée

viii^c ll

| vi^c ~~cv~~ cccv Item une petite tenture de tappisserie de tornay contenant neuf pieces aux deux petits [illegible] de fruictz, a chasses [illegible] et verd [illegible] et bordures [illegible] haulteur et verd prisée

clv ll

| vi^c ~~cvi~~ cccvi Item une petite tenture de tapp. pierre de [illegible] a fondz blanc et verd et la bordure rouge et blanc de deux aulnes de haulte ou environ trouvée au comptouer dudict hostel, pour les chambres Maillard prisée

cc ll

| vi^c ~~cvii~~ cccvii Item une petite piece de tappisserie de bruxelles sur soie avec la bordure le tout rehaulsée d'or d'argent et soie representant la figure d'europe, sur ung taureau dans une mer contenant deux aulnes ung quart de tappisserie et demye prisée

~~lc ll~~

| vi^c ~~cviii~~ cccviii Item ung tappis de drap verd de deux aulnes et demie de long tel quel prisé lxs

| vi^c ~~cix~~ ~~cccix~~ cccix Item ung autre tappis de drap verd de ung aulne [illegible] ou environ prisé xl ll

~~Item ung~~ /

ii^a fo signe /

En la chambre des mallades assez hommes

~~ccc~~ cl Assavoir une couchette de bois de noier une paillasse de thoille avec deux matelas de fustaine plaine pris ensemble — c lt | vi^c ~~ccc~~

cl i Item une aultre couchette aussi de bois de noyer avec deux matelas de futaine plaine de futaine et thoille avec une couverture de coustil et une couverture de [illegible] blanc [illegible] pris ensemble — cb lt | vi^c ~~ccc~~

cl ii Item une aultre petite couchette de bois de noier une paillasse de thoille deux matelas [illegible] une couverture [illegible] pris ensemble — vi lt | vi^c ~~ccc~~

cl iii Item une table de bois de noier [illegible] pris — ccs | vi^c ~~ccci~~

Ensuivent les bois de lict trouvez en la salle de la maison et chambres attenant d'icelle | vi^c ~~ccci~~

cl iiii Assavoir ung grand bois de lict de bois de noier appellé fourmes garny de son ciel fonsure et tringles de fer de six piedz de large pris — c lt ~~ll~~ | vi^c ~~ccc~~

cl v Item une aultre bois de lict de noier appellé fourmes garny de son ciel fonsure tringles de fer de cinq piedz et demy de large pris — c lt | vi^c ~~ccc~~

cl vi Item deux aultres bois de lict de noier appellé fourmes garny de son ciel fonsure tringles et verges de fer de cinq piedz de large pris — c lt | vi^c ~~ccc~~

~~cl ii~~ cl vii Item ung aultre bois de lict de noier appellé fourmes garny de son ciel fonsure et d'aultres sans tringles ny verges de cinq piedz de large pris — vi lt | vi^c ~~ccc~~

~~cl iii~~ cl viii Item ung aultre bois de lict de noier appellé fourmes garny de son ciel fonsure et tringles de cinq piedz et demy de large pris — c lt | vi^c ~~ccc~~

| vii^c ~~ccc~~ ~~xlviii~~ xlix Item ung aultre boys de lict de noyer appellé [illegible] bancq de [illegible] [illegible] sans [illegible] de iiii piedz de large prisé viii tt

vii^c ~~ccc~~ ~~xlix~~ l Item ung aultre boys de lict de noyer appellé [illegible] bancq de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] de iiii piedz et demy de large prisé c tt

| vii^c ~~ccci~~ li Item ung aultre boys de lict de noyer appellé [illegible] bancq de [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] de [illegible] piedz et [illegible] de large prisé viii tt

| vii^c ~~cccii~~ lii Item ung aultre boys de lict de noyer appellé [illegible] bancq de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] de iiii [illegible] piedz de large [illegible] prisé vi tt

| vii^c ~~ccciii~~ liii Item ung aultre boys de lict de noyer appellé [illegible] bancq de [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] de iiii piedz et demy et [illegible] de large prisé c tt

| vii^c ~~cccliiii~~ liiii Item ung aultre boys de lict de noyer appellé [illegible] bancq de [illegible] [illegible] sans [illegible] [illegible] de quatre piedz et demy de large prisé viii tt

| vii^c ~~cccv~~ ~~lv~~ Item ung aultre boys de lict de noyer appellé [illegible] bancq de [illegible] [illegible] sans [illegible] [illegible] de quatre piedz et demy de large prisé viii tt

vii^c ~~cccvi~~ lvi Item ung grand boys de lict de noyer à l'imperialle bancq de [illegible] [illegible] de iiii piedz de large prisé c tt

| vii^c ~~cccvii~~ lvii Item ung aultre boys de lict de noyer à l'imperialle bancq de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] piedz et demy de large prisé c tt

| vii^c ~~cccviii~~ lviii Item ung aultre boys de lict de noyer appellé [illegible] bancq de [illegible] [illegible] sans [illegible] de iiii piedz de large [illegible] [illegible] prisé iiii tt

| vii^c ~~cccix~~ ~~lviii~~ lix Item ung aultre boys de lict de noyer appellé [illegible] bancq de [illegible] [illegible] sans [illegible] [illegible] de quatre piedz de large prisé c s

lx Item ung bois de couchette de noier a bas pilliers tournez garny de ciel et fonsure
de quatre piedz de large prisé vi lt | vij c ~~ell~~

lxi Item une aultre couchette aussi de noier a bas pilliers tournez garny de ciel
et fonsure de trois piedz et demy de large prisé C s

lxii Item six parlappes de plusieurs grandeurs prisez vi lt | vij c ~~ell~~

Ensuivent les paintures tableaux et toilles prisez par [illegible] par les
[illegible] appellé avec luy [illegible] paintre [illegible]

lxiii Et premierement ung grand tableau paint sur toille sans bordure, ou est depaint
les deffunct [illegible] de sa [illegible], de sept piedz et demy de haulte sur quatre
piedz de large prisé cc lt | vij c l

lxiiii Item ung aultre tableau paint sur bois garny de sa bordure de bois paint et blanc et doré
ou est representé nostre dame, ung personnage saint Jehan dans ung paysage de deux piedz
et demy de haulte avec sa bordure sur deux piedz de large prisé iiij c lt | vij c l

lxv Item ung aultre tableau paint sur toille garny de sa bordure de ~~paint~~ bois paint
et doré de feuillages antiques ou est representé ung saint Jehan au desert contenant trois piedz
et demy de haulte sur quatre piedz et demy de large prisé ccl lt | vij c

lxvi Item ung aultre tableau paint sur toille garny de sa bordure de bois paint et doré de
feuillages antiques ou est representé saincte Margte, contenant trois piedz et demy de haulte
sur quatre piedz et demy de large prisé ccl lt | vij c

lxvii Item ung aultre tableau paint sur toille garny de sa bordure de bois paint et doré de
feuillages antiques ou est representé nostre dame et Ste Elizabeth, accompagnées d'anges, tenans
entre leurs bras ung petit Jhesus et ung petit S Jehan baptiste contenant trois piedz et demy
de haulte sur quatre piedz et demy de large prisé cl lt | vij c

| vi^c ~~xlix~~ lxviii Item ung aultre tableau paint sur thoille garny de sa bordure de boys paint et doré a feuillages contenant en sa paincture une dame dans ung desert accompaignee d'ung petit Jhesus et d'ung petit St Jehan avec ung aigneau contenant cinq piedz et demy de hault sur quatre et demy de large prisé
cl tt

vi^c ~~xlix~~ lx ~~viii~~ ix Item ung aultre tableau paint sur thoille garny de sa bordure de boys paint et doré a feuillages contenant en sa paincture [illegible] de [illegible] contenant cinq piedz et demy de hault sur troys et demy de large prisé
cl tt

vi^c lxx Item ung aultre tableau paint sur thoille garny de sa bordure de boys paint et doré a feuillages contenant en sa paincture ung ravissement de Proserpine contenant cinq piedz et demy de hault sur quatre piedz de large prisé
ccl tt

| vi^c lxxi Item ung aultre tableau paint sur thoille garny de sa bordure de boys paint et doré a feuillages contenant en sa paincture [illegible] de [illegible] dame [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] contenant cinq piedz et demy de hault sur troys piedz et demy de large prisé
clx tt

vi^c lxxii Item ung aultre tableau paint sur thoille garny de sa bordure paint de noir contenant [illegible] de [illegible] contenant six piedz de hault sur troys piedz et demy de large prisé
lx tt

| vi^c ~~liiii~~ lxxiii Item ung aultre tableau paint sur thoille [illegible] paint par [illegible], quatre vingtz et quatre ans [illegible] en sa paincture une histoire du [illegible] [illegible] de [illegible] de [illegible] contenant troys piedz ou environ de hault sur quatre piedz ou environ de large prisé
ccc tt

| vi^c ~~liiii~~ lxxiiii Item ung aultre tableau paint sur thoille [illegible] paint par monseigneur quatre vingtz et quatre ans [illegible] contenant en sa paincture une histoire du [illegible] [illegible] [illegible] de la mars [illegible] contenant troys piedz de hault sur quatre piedz et demy de large prisé
ccc tt

lxxv Item ung aultre tableau painct sur thoille enchassé en boys painct par mons[ieu]r
quatre ans vingt et quatre ans environ ou est representé ung [illegible] avec [illegible]
tenant Lazarus [illegible] ouvraige des basses contenant troys piedz et demy de hault
sur quatre piedz et demy de large prisé
cxx lt

lxxvi Item ung aultre tableau painct sur thoille enchassé en boys painct par mons[ieu]r
il y a quatre vingtz et quatre ans environ ou est representé une Nativité avec l'adoration des
pasteurs contenant quatre piedz troys poulces ou environ sur pareille de hault et sur
quatre piedz troys poulces ou [illegible] de large [illegible] et ouvraige des basses
cxx lt

lxxvii Item ung aultre grand tableau painct sur thoille enchassé en boys painct par [illegible]
[illegible] [illegible] ou est representé l'adoration des troys Roys ouvraige des basses
contenant cinq piedz et demy de hault sur six piedz et demy de large prisé
$iiij^{xx}$ x lt

lxxviii Item ung aultre tableau painct sur boys garny d'une grande bordure de boys painct
en façon de marbre ou est representé l'histoire de la conversion sainct Paul contenant quatre piedz quatre
poulces de hault sur troys piedz et demy de large prisé
l lt

~~[illegible]~~ lxxix Item ung aultre tableau painct sur boys garny d'une grande bordure dorée [illegible]
[illegible] [illegible] ou sont representez [illegible] [illegible] contenant
quatre piedz et demy de haulteur sur troys de large prisé
$iiij^{xx}$ x lt

~~[illegible]~~ ~~lxxx~~ $iiij^{xx}$ Item ung aultre tableau painct sur boys garny d'une bordure de boys [illegible]
il y a quatre vingtz et ung an ou est representé une Magdeleine à demy corps contenant
troys piedz troys poulces de hault sur troys piedz de large ou environ prisé
xviij lt

$iiij^{xx}$ i Item ung aultre tableau painct sur boys garny d'une bordure [illegible] de mons[ieu]r
il y a quatre vingtz et [illegible] ou est representé [illegible] contenant troys piedz de hault
sur deux piedz troys poulces de large prisé
xvj lt

~~lxii~~ iiii^c lii — Item ung aultre tableau paint sur bois garny de sabordure painct aux morisques aux quatre coings & au millieu auquel est representé une Royne d'Espaigne contenant deux piedz & demy de hault sur deux piedz de large prisé vi lt

~~lxiii~~ iiii^c liii — Item ung aultre tableau paint sur bois garny de sabordure ouvraige de Flandres doré et blanc auquel est representé ung sainct Sebastien contenant deux piedz & demy de hault sur deux piedz de large prisé xl lt

~~lxiiii~~ iiii^c liiii — Item ung aultre tableau paint sur toille garny de sabordure ouvraige de petites morisques dorée aux quatre coings & au millieu ou est representé le Jugement de Paris contenant deux piedz & demy de hault sur deux piedz de large prisé iiii lt x s

~~lxv~~ iiii^c lv — Item ung petit tableau paint sur toille garny de sabordure painte & ouvraige de Flandres doré et blanc auquel est representé ung petit chien blanc contenant deux piedz & demy de hault sur ung pied & demy de large prisé vi lt

~~lxvi~~ iiii^c lvi — Item ung aultre tableau paint sur toille sans bordure ou est representé [illegible] de Flandres contenant trois piedz & demy de hault sur quatre piedz & demy de large prisé xl lt

~~lxvii~~ iiii^c lvii — Item ung aultre tableau paint sur toille sans bordure auquel est representé sainct Sebastien contenant trois piedz de hault sur deux piedz & demy de large ou environ prisé xii lt

~~lxviii~~ iiii^c lviii — Item ung aultre tableau paint sur toille garny de sabordure painte aux morisques aux quatre coings & au millieu auquel est representé le pourtraict du feu Cardinal de Lorraine contenant cinq piedz de hault sur quatre piedz de large prisé xii lt

~~lxix~~ iiii^c ~~lviii~~ lix — Item ung aultre tableau paint sur bois garny de sabordure painte aux morisques aux quatre coings & au millieu ou est representé le [illegible] de Spaigne contenant deux piedz & demy de hault sur deux piedz de large prisé vi lt

iiii^c lx — Item ung aultre tableau paint sur toille garny de sabordure aux morisques feuilletz dorez

celluy representant [illegible] d'Espaigne d'apres contenant deux piedz et demy de hault sur
deux piedz de large ou environ prisé vi lt

vii c ~~lxxx~~ iii e xl Item ung grand tableau paint sur toille sans dorure a [illegible] de
[illegible] representant une charité contenant six piedz de hault ou environ sur iiij piedz de large
prisé l lt

vii c ~~lxxxi~~ iii e xli Item ung autre grand tableau paint sur toille sans dorure faict a [illegible]
des [illegible] representant [illegible] de saincte Elizabeth contenant cinq piedz et
demy de hault sur iiij piedz de large prisé l lt

vii c ~~lxxxii~~ iii e xlii Item ung autre tableau paint sur ~~toille~~ bois sans dorure paint a moulure
aux quatre coings et au millieu representant ung [illegible] de femme et [illegible]
contenant deux piedz et demy de hault sur deux piedz de large prisé vi lt

vii c ~~lxxxiii~~ iii e xliii Item ung grand tableau ~~[illegible]~~ paint sur toille sans d'une grande bordure de bois
[illegible] representant ung sainct Michel contenant huict piedz de hault sur
six piedz de large prisé l lt

vii c ~~lxxxiiii~~ iii e xliiii Item ung autre tableau paint sur bois sans dorure [illegible] de moulure
dorée aux quatre coings et au millieu representant deux visaiges ~~et~~ aut[re] deux [illegible]
contenant trois piedz de hault sur deux piedz et demy de large prisé [illegible] lt

vii c ~~lxxxv~~ iii e xlv Item ung autre tableau paint sur bois sans d'une bordure [illegible] de [illegible]
aux quatre coings et au millieu representant l'archiduc Ernest de Flandre contenant
deux piedz et demy de hault ou environ sur deux piedz de large prisé vi lt

vii c ~~lxxxvi~~ iii e xlvi Item ung autre tableau paint sur bois sans d'une bordure [illegible] dorée a moulure
aux quatre coings et au millieu representant [illegible] d'Espaigne contenant deux piedz
et demy de hault ou environ sur deux piedz de large prisé vi lt

48

vii^c ~~lxxiii~~ iiii^xx xvii Item deux aultres tableaux painctz sur toille garny de leur bordure dor a moresque
representans Lucresse et [illegible] [illegible], contenant chascun deux, deux piedz et demy
de hault sur deux piedz de large prisez ensemble xii lt

vii^c ~~lxxiii~~ iiii^xx xviii Item ung aultre tableau painct sur toille sans bordure representant une Adonis et Venus
contenant cinq piedz de hault sur quatre de large prise ix lt

vii^c ~~lxxix~~ iiii^xx ~~xvii~~ xix Item ~~ung~~ deux grandz tableaux painctz sur toille garny de leur bordure dor a moresque
en partie representans la Magdalene et Madame [illegible] chascun contenant chascun deux
six piedz et demy de hault sur quatre piedz et demy environ de large prisez ensemble
lxiiii lt

viii^c ~~xx~~ ~~xxi~~ Item ung tableau painct sur toille garny de sa bordure sans ornement que les filletz dor
[illegible] representant le grand Roy Francoys au naturel contenant cinq piedz ~~de hault~~ et demy de hault sur
cinq piedz de large prise xv lt

viii^c ~~xx~~ i Item ung aultre tableau painct sur toille garny de sa bordure dor a moresque aux quatre
coings et au millieu representant Philippe roy Henry second, au naturel contenant cinq piedz et demy, environ
[illegible] [illegible] [illegible] prise xv lt

viii^c ~~xx~~ ii Item ung aultre tableau painct sur toille garny de sa bordure dor a moresque aux quatre
coings et au millieu representant la royne [illegible] femme faisant [illegible] cinq piedz et demy de hault
sur cinq piedz de large prise xv lt

viii^c ~~xx~~ iii Item ung aultre tableau painct sur toille garny de sa bordure avec filletz dor
representant le cardinal de Lorraine en profil contenant trois piedz et demy de hault sur
trois piedz de large prise ix lt

viii^c ~~xx~~ iiii Item ung aultre tableau painct sur bois garny de sa bordure avec moresques dor aux quatre
coings et au millieu representant une femme tenant son [illegible] a la main, contenant ~~deux~~ trois piedz ~~et demy~~
de hault sur deux piedz et demy de large ou environ prise ix lt

Item ung aultre tableau paint sur bois bany de salvador taillé a feullages dor representant [illegible] avec [illegible] contenant deux piedz de hault sur ung pied & demy de large prisé — c viij lt — viij^c

Item ung aultre tableau paint sur bois sans bordure faict en ronde representant une nostre dame, ung petit Jhesus & saint Jehan baptiste contenant troys piedz deux de hault sur deux piedz & demy de large prisé — c l lt — viij^c

Item une bordure sans tableau enrichie de moresques dor, contenant troys piedz de hault sur deux piedz de large, & aux quatre coings quatre [illegible] prisé — vj lt — viij^c

Item ung petit tableau paint sur bois bany de salvador avec une moulure de bois doré representant une assumption nostre dame contenant huit poulces de hault sur six poulces de large prisé — [illegible] — viij^c

Item ung aultre petit tableau paint sur bois bany de salvador enrichi dor representant ung Ecce homo. contenant ung pied & demy de hault ou environ sur ung pied de large prisé — ix lt — viij^c

Item ung aultre tableau paint sur bois bany de salvador de [illegible] avec [illegible] dor [illegible] representant ung [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] de [illegible] avec [illegible] [illegible] contenant ung pied [illegible] de haulteur [illegible] de largeur prisé — vj lt — viij^c

Item ung aultre tableau paint sur cuivre enrichy de salvador [illegible] avec [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] representant ung [illegible] [illegible] [illegible] contenant ung pied ou environ [illegible] de haulteur [illegible] de largeur [illegible] de [illegible] prisé [illegible] — c vj lt

Item ung grand tableau paint sur [illegible] bany [illegible] representant une femme [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] de tout le monde de quatre piedz de hault sur deux piedz & demy de large prisé — [illegible]

| viij^c ~~lviij~~ [illegible] Item ung grand tableau paint sur thoille dans son chassis sans bordure ou est representé le feu roy Henry quatriesme de bonne memoire, allant a la chasse a cheval accompaigné de plusieurs princes et seigneurs aussi a cheval, et une meutte de chiens contenant neuf piedz et demy de hault ou environ sur quatorze piedz et demy de large aussy ou environ prisé

ccl lt

| viij^c ~~lviij~~ [illegible] Item ung autre grand tableau paint sur thoille dans son chassis sans bordure ou est representé le roy Henry quatriesme aussi armé a cheval contenant neuf piedz et demy de hault ou environ sur neuf piedz de large prisé

C lt

| viij^c ~~ll~~ ~~[illegible]~~ eb Item ung autre grand tableau paint sur thoille dans son chassis sans bordure ou est representé la bataille de Ivrye contenant ~~[illegible]~~ piedz de hault sur dix piedz de large ou environ prisé

C lt

| viij^c ~~ll~~ eb Item ung autre grand tableau paint sur thoille dans aussi son chassis sans bordure ou est representé la bataille de [illegible] contenant sept [illegible] piedz de hault sur dix piedz de large ou environ prisé

C L lt

viij^c ll ebij Item deux tableaux [illegible] paintz sur [illegible] [illegible] bordure de bois [illegible] ung painct [illegible] [illegible] sont representés deux paysages [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] tableau [illegible] saint [illegible] [illegible] [illegible] prisé

viij lt

| viij^c ~~ll ebij~~ ebiij Item ung grand tableau paint sur thoille dans son chassis sa bordure painte et dorée a huit fleurons, ou est representé ung sacrifice de la deesse [illegible] et plusieurs personnages [illegible] contenant [illegible] quatre piedz et demy de hault sur sept piedz et demy de large prisé

ccl lt.

Et le lendemain xxviij^e jour dudict moys [illegible] continuant par lesdicts [illegible] [illegible] [illegible] dudict inventaire [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

~~[illegible]~~ cl — Assavoir ung tableau painct sur thoille garny de son chassis et bordure de bois painct et doré ayant fleurons alentour faictz de moresque ou est representé une table couverte de viandes autour ung homme [illegible] des femmes [illegible] et autres personnages contenant six piedz de large sur quatre piedz ou environ de hault aussi dudict Bassan, prisé

c lt

~~[illegible]~~ cl — Item ung autre tableau aussi painct sur thoille garny de son chassis et bordure de bois painct et doré ayant fleurons alentour faictz de moresque aussi dudict Bassan ou est representé plusieurs figures d'hommes et de femmes et plusieurs animaulx, dont y a ung petit garsson vestu de rouge tenant ung [illegible] aussi contenant six piedz de large sur quatre piedz ou environ de hault prisé

c lt

cli — Item ung autre tableau aussi painct sur thoille garny de son chassis et bordure de bois painct et doré ayant fleurons alentour faictz de moresque aussi dudict Bassan ou est representé ung banquet, et plusieurs personnages d'hommes et femmes, contenant pareillement six piedz de large sur quatre piedz ou environ de hault prisé

c lt

clii — Item quatre tableaux a destrempe sans bordure sur chassis representant les temps chacun de deux piedz et demy de hault ou environ sur quatre piedz de large prisez ensemble

iiii lt

cliii — Item ung autre tableau painct sur thoille sans bordure ny chassis representant le portraict d'une marquise d'Italie contenant cinq piedz de hault sur sept piedz de large prisé

ix lt

Jacques gueshel

Ensuivent les robbes et manteaux fourrez dud. seigneur deffunct [illegible] prisez et estimez par les susd. priseurs appellez avec eux [illegible] marchant pelletier demeurant [illegible] rue Sainct [illegible]

| viii^c ~~l~~ cciiii — Premierement une robbe de chambre de veloux noir figuré bandée de boutons de soye noire, fourrée de [illegible] de martre subline prisé — C tt

| viii^c ~~l~~ ccv — Item une autre robbe de veloux gris brun figuré bandée de passemens boutons d'or et soie fourrée de petit gris prisé — L tt

| viii^c ~~lvi~~ ccvi — Item ung grand manteau de veloux raz noir fourré de dos de martre subline prisé — iiij^c cc tt

| viii^c ~~lvii~~ ccvii — Item ung autre manteau de veloux gris de [illegible] noir fourré de dos de martre subline prisé — ij^c tt

| viii^c ~~lviii~~ ccviii — Item une couverture de serge rouge cramoisy fourrée de dos de martre d'Espaigne prisé — L tt

| viii^c ~~lix~~ ~~ccviii~~ ccc — Item une manche et une poictrine de veloux raz noir fourrez de gorge de martre subline prisez ensemble — vi tt

F. Jaune

| viii^c ~~lxx~~ ccc — Item une robbe de damas couleur gris [illegible] brun doublée de panne de soie de mesme couleur bandée de trois passemens d'or et boutons d'or et soie prisé — iiij^c tt

Au Cabinet dud. deffunct [illegible]

| viii^c ~~lx~~ ccci — Premierement une table de bois de noier sur deux chassis prisé — C tt

| viii^c ~~lxi~~ cccii — Item ung tappis de drap verd estant sur lad. table de deux aulnes de long ou environ prisé — [illegible]

| viii^c ~~lxii~~ ccciii — Item une autre table de bois de chesne sur deux treteaux ou deux planchettes prisez ensemble — xl s

| viii^c ~~lxiii~~ ccciiii — Item une autre robbe de taffetas [illegible] couleur rouge et verd bordée d'un [illegible] de soie prisé — ~~c~~ ciiii tt

| viii^c ~~lxiiii~~ ccv ~~ccciiii~~ — Item une doublure de robbe de panne de soie noire prisé — ccc tt

| viii^c ~~lxv~~ cccvi — Item une aulne de veloux bleu figuré [illegible] prisé — C s

| viii^c ~~lxvi~~ cccvii — Item deux aulnes de satin de [illegible] rouge de [illegible] prisez ensemble — cx tt

cxlviii Item ung [illegible] de drap [illegible] sur laquelle [illegible] aussy de [illegible] en [illegible] prise C s | bin

cxlix Item une autre table de bois blanc sur deux treteaux avec leur planchette [illegible] couverte de [illegible] prisee xl s | bin

cl Item ung banc de [illegible] couvert de [illegible] prise xl s | bin

cli Item deux [illegible] chaises [illegible] de Flandres [illegible] l s

clii Item ung grand cabinet de [illegible] de bois [illegible] a quatre [illegible] garny de [illegible] avec [illegible] petites [illegible] prise iiij^c iiij ll | bin

cliii Item ung autre grand cabinet de [illegible] noir garny de deux [illegible] avec [illegible] de bois noir prise ij^c ll

cliiii Item quinze pans de [illegible] prise [illegible] cviij ll [illegible] ij^c lxx ll

clv Item trois bources avec [illegible] dorez d'argent garnie de leur cordons [illegible] prisez ensemble cvi ll

clvi Item [illegible] trois petits [illegible] garnis de [illegible] prisez ensemble l ll

clvii Item ung autre [illegible] de [illegible] d'ambre gris prise [illegible] ensemble vj^c ll

clviii Item vingt une once de pouldre de cipre [illegible] prise ensemble [illegible] ll

| bin ᶜ ~~ccc~~ xlix [illegible] ung [illegible] ouvert en maniere de [illegible] pris —— iiijˣˣ lt

| bin ᶜ ~~ccc~~ / ~~cxl~~ l Item ung grand coffret dargent de damas a manche de corne de tortue de nacre
[illegible] garny de ses [illegible] de chaynes [illegible] par [illegible] dargent doré
pris —— cclvj lt

| bin ᶜ ~~cccl~~ lj Item ung aultre coffret aussi dargent de damas a manche [illegible] garny de ses
[illegible] de chaynes [illegible] aussi [illegible] dargent doré pris —— cxl lt

| bin ᶜ ~~ccclij~~ lij Item ung aultre coffret aussi dargent de damas [illegible] a manche de [illegible]
garny de ses [illegible] de chaynes [illegible] dargent doré pris —— cxl lt

| bin ᶜ ~~cccliij~~ liij Item ung [illegible] de [illegible]
[illegible] pris —— cxl lt

| bin ᶜ ~~cccliiij~~ liiij Dans laquelle [illegible] vingt quatre [illegible] de [illegible] dix [illegible]
[illegible] dix [illegible] de [illegible] pris ensemble —— ijᶜ cl lt

| bin ᶜ ~~cccl~~ lv Item ung petit flacon de [illegible] garny dargent doré [illegible] pris —— iiijˣˣ lt

| bin ᶜ ~~ccclvj~~ lvj Item [illegible] de [illegible] pris [illegible] —— ccvj lt

| bin ᶜ ~~ccclvij~~ lvij Item ung cabinet de [illegible] garny de [illegible] dargent [illegible]
[illegible] pris —— C lt

| bin ᶜ lviij ~~ccclviij~~ ~~lviij~~ Item ung [illegible] dalbastre pris —— L lt

xxix ͤ [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] inventaire [illegible] [illegible] viij^c ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ lix — Item deux pistolletz a grand ressort dorez et gravez sur les canons, les rouetz aussi gravez et dorez prisez ensemble — xl lt

viij^c ~~[illegible]~~ lx — Item ung autre pistollet aussi a grand ressort doré sur le canon, et le canon cannelé prisé — xxiiij lt

viij^c ~~xli~~ lxi — Item deux autres pistolletz a petitz ressortz les canons dorez et damasquinez prisez ensemble — xxx lt

viij^c ~~xlii~~ lxii — Item deux autres pistolletz a grandz ressortz l'ung d'iceulx a petitz feuillages doré sur le fust et l'autre doré sur le bassinet et fleurs d'argent, prisez ensemble — xxiiij lt

viij^c ~~xliii~~ lxiii — Item deux autres pistolletz l'ung ayant le canon cannelé et l'autre doré sur le bout et a la culasse dud. canon, lesd. pistolletz a grand ressort prisez ensemble — xxiiij lt

Tous lesd. pistolletz baillez en charge de [illegible] [illegible] et [illegible]

Cy commence les tableaux tretaux estans audict grand galletas dud. hostel

viij^c ~~xliiii~~ lxiiii — Premierement huit tableaux de bois de chesne assemblez chacun sur trois treteaux chacun de douze piedz de long ou environ prisez chacun cent solz tournois valent ensemble — xl lt

viij^c ~~xlv~~ lxv — Item sixe autres tables aussi de bois de chesne assemblez chacun sur deux treteaux de neuf piedz de long chacun ou environ prisez ~~ensemble~~ chacun quatre livres tournois valent ensemble — xxiiij lt

viij^c ~~xlvi~~ lxvi — Item six autres tables de bois de chesne assemblees sur chacun deux treteaux de sept piedz de long ~~chacun~~ prisez chacun [illegible] tournois — xviij lt

Au petit cellier dudit hostel avons trouvé les tables
planches et tretaux qui ensuivent

1 bm ~~cllii~~ lxvij Assavoir vingt et huit planches de bois de chesne chacune de dix piedz de long
ou environ assises sur neuf grands tretaux le tout prisé ensemble cc lt

1 bm ~~clliii~~ lxvij Item une table de bois de chesne sur deux tretaux nombre de ... de six piedz de long
ou environ prisé l s

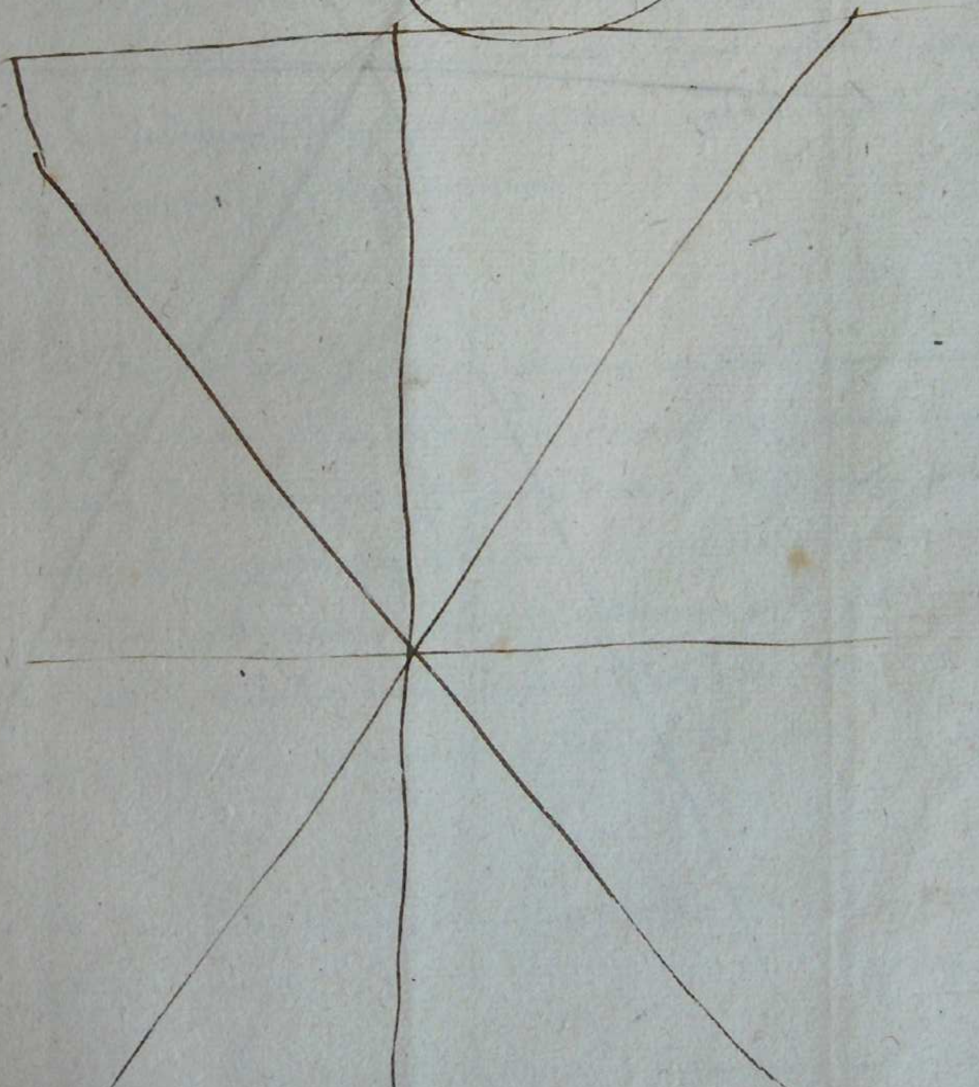

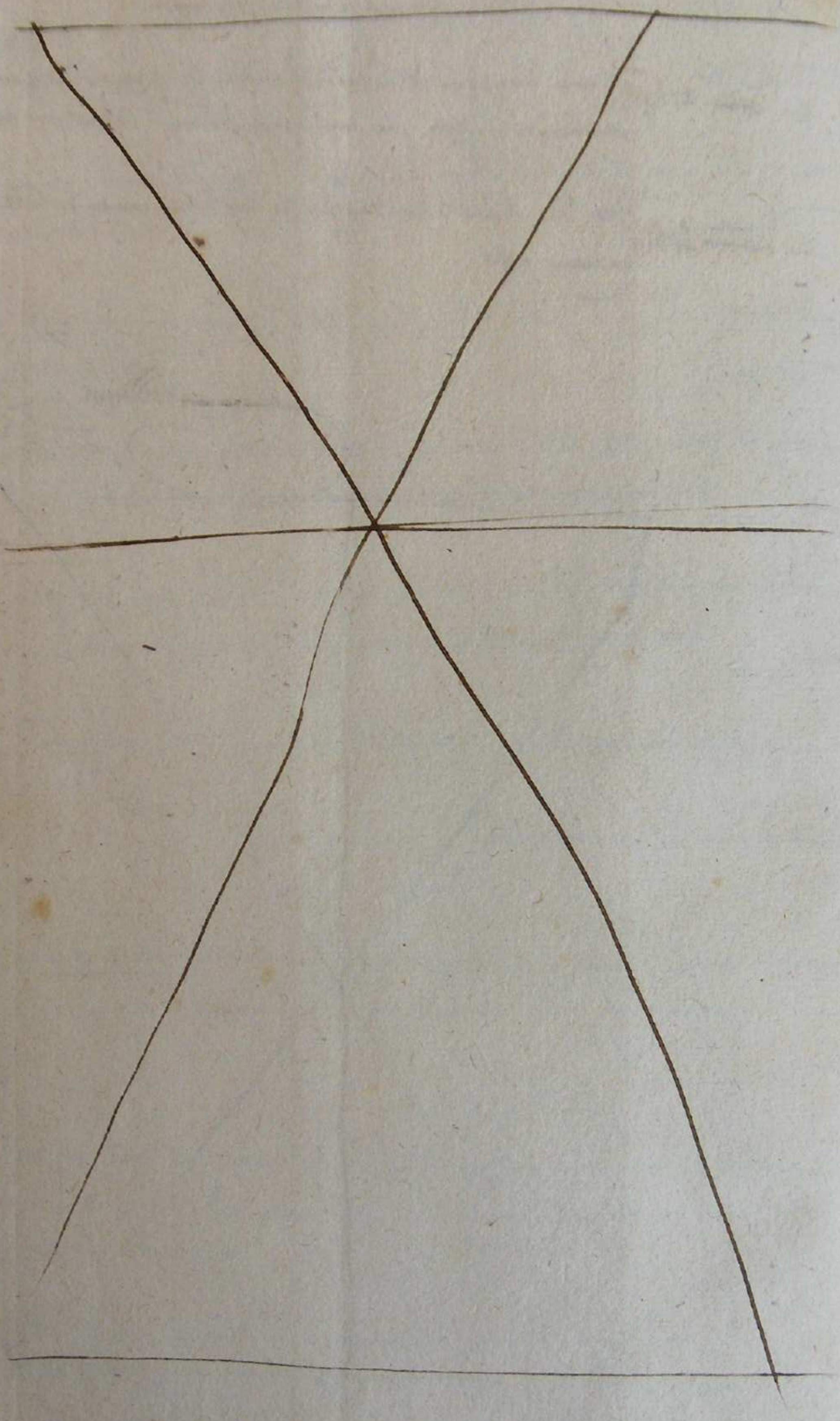

bm° clix

bm° clix

bm° l

bm° li

bm° lii

viii^c lxx

Ensuivent les bagues joyaulx prisez et estimez par lesd. [illegible] Sebastien [illegible] s'appre[illegible] — ant Jehan Mathieu [illegible] et Simon Bernard M^es orfebvres a Paris demourans sur le pont aux changeurs, pour faire leur prisée.

viii^c lxx

Et premierement ung collier de diamans consistant en sept grandes pieces et six petites en celle du millieu il y a une grande table et quatre triangles et huit tables esquarries alentour. les quatre autres pieces ayans au millieu de chascune ung diamant en losange taillé a facettes et autour de chascune huict diamans ronds espoinctz et tables aux deux autres pieces deux tables de diamans, aussi entour cinq de huict diamans en table espoincte et [illegible] des sept pieces [illegible] [illegible] et aux six petites pieces ^garnissans^ trois diamans ronds et poinct, au bout desquelles pieces y a une pendeloque de diamans taillée a facettes, [illegible] en perle avec leur [illegible] lesd. diamans et perles — vj^m iij^c lt

viii^c l

Item ung autre collier d'or en forme ~~[illegible]~~ [illegible] de quinze pieces assavoir sept pieces a diamans et huit pieces a perles, scavoir est ung en chascune des pieces de diamans ung diamant carré espoincté au millieu, et alentour quatre petitz diamans espoinctz et tables et quatre [illegible] de diamans et aux pieces de perles, quatre petitz diamans espoinctz avec quatre triangles au bout desquelles pieces a perles pend a chascune une pendeloque de diamans taillée a facettes et au bout desd. pieces pend aussi a chascune une perle en poire [illegible] avec leur garniture — iij^m vj^c lt

viii^c li

Item une bague d'ung diamant carré espoincté pesant [illegible] parangon ~~[illegible]~~ et semblable de nostre prisé — x^m lt

viii^c lii

Item ung autre diamant d'ancien [illegible] [illegible] ~~[illegible]~~ en table espoincte hault de [illegible] prisé — iij^m lt

viii^c liii Item ung aultre anneau dor ou est ung diamant carré taillé en table esmaillé
dune [illegible] gravé prisé
xii^c lt

viii^c liiii Item ung aultre anneau dor ou est ung diamant taillé en [illegible] a facettes
prisé
ix^c lt

viii^c lv Item ung aultre anneau dor dung diamant en rose entouré de dixhuit petitz
diamans esmaillé prisé
iiii^c L lt

viii^c lvi Item ung aultre anneau dor ou est ung petit diamant en dos dasne prisé
ccc lt

viii^c lvii Item deux aultres anneaux dor ou y a a chascun ung rubi prisez ensemble
cl lt

viii^c lviii Item une croix de diamans, contenant trente neuf diamans y compris troys
pendeloques prisée
ii^c lt

viii^c lix Item une aultre croix garnie de trente sept diamans compris les troys pendeloques
prisée
CL lt

viii^c lx Item deux salieres a deux dragons volans garnys de perles, esmeraudes, rubis
agathes [illegible] les pieds dargent doré prisez ensemble
ccc lt

M Lecoq

Simon Bonnois

Ensuit la vaisselle dargent prise & estimee par les susdits
priseurs appelles aussy avec luy, les dits Lepot, Bernard
& Jaques Turquan Marchans Joualliers [illegible], demeurans
sur le pont aux changeurs

Premierement ung grand bassin avec son esguiere couverte, ung flacon, le tout dargent vermeil doré poisant ensemble trente trois marcz deux onces prise le marc vingt quatre livres qui est pour lesdits xxxiii marcz deux onces la somme de $vij^c iiij^{xx} xviij$ l

Item deux esguieres couvertes, deux essaiz, ~~ung dessus de couppe~~ une salliere vingt quatre assiettes deux cuilliers & deux fourchettes, aussy le tout dargent vermeil doré poisant ensemble Cinquante deux marcz prise le marc vingt deux livres qui est pour lesdits cinquante deux marcz $xj^c xliiij$ l

Item deux bassins a anneaux & deux assiettes de cadenat, dargent vermeil doré poisant le tout ensemble vingt cinq marcz six onces prise le marc vingt deux livres qui sont pour lesdits vingt cinq marcz six onces $v^c lxvj$ l x s

Item ung calice, une platine, deux burettes, ung petit bassin, ung benoistier, ung goupillon, une boitte a hosties & ung reliquaire le tout dargent vermeil doré poisant ensemble quatorze marcz prise le marc vingt deux livres revenant le tout a $iij^c viij$ l

Item une buye dargent blanc poisant vingt six marcz & demy prise le marc vingt livres qui revenant le tout a la somme de $v^c iiij^{xx} iij$ l

Item deux coquemars, trois petites assiettes, trois reschauz, deux petitz flacons ung bougeoir & une paire de mouchettes poisant le tout ensemble quarante quatre Marcz dargent blanc prise le marc dix huit livres revenant le tout a $vij^c iiij^{xx} xij$ l

Item deux troys cuppelettes, deux bassins a laver, deux petitz chandeliers une petite boette ez amalle, le tout d'argent blanc pesant ensemble vingt six marcs quatre onces prisé le marc comme dessus revenant le tout apprecié a la somme de

v^c xxx l

Item une bassinoire, ung chandelier, et ung peyrolon a deux bobaulx, trois potz de chambre et deux petitz chandeliers, quatre sallieres a [illegible], une esguiere a deux petitz cannons, une boeste a pommade, une aultre boeste a sucre candi une petite saulciere, une fourchette et une cuillier, aussi une aultre cuillier a [illegible] de la longueur le tout d'argent blanc pesant ensemble vingt six marcs six onces prisé le marc comme dessus revenant le tout apprecié a la somme de

v^c xxxv l

Item cinq douzaines et huit assiettes aussi d'argent blanc pesant ensemble quatre vingtz douze marcs quatre onces prisé le marc comme dessus revenant le tout apprecié a la somme de

xviii^c l tt

Item douze platz ez amalle, trois grandz bassins aussi ez amalle, douze grandz platz, huict platz moingtz grandz quelque peu [illegible], ~~cinq douzaines de~~ quatre douzaines et quatre platz moiens, deux douzaines et demie d'aultres platz ung peu plus petitz que les moiens, trois aultres douzaines de petitz platz et une douzaine et demie de [illegible], deux [illegible], une assiette et une [illegible] [illegible] de [illegible] le tout d'argent blanc pesant ensemble cinq cens vingt cinq marcs et demy prisé le marc comme dessus revenant le tout apprecié a la somme de

x^m v^c x l

Item une [illegible], deux boestes, l'une a sucre [illegible] de [illegible] et l'autre a poivre plus petite, deux [illegible], une esguiere a oreille couverte et une couverte d'une aultre esguiere, six cuilliers et une tasse, le tout d'argent blanc pesant ensemble trente deux marcs deux onces prisé le marc comme dessus revenant le tout apprecié a

vi^c xlv l

viii^c lxxii — Item huit sallieres, cinq chappes, six petitz chandeliers a colonne le tout dargent blanc poisant ensemble trente deux marcs quatre onces prise le marc xvi l. dix solz tournoiz le tout ay prise a la somme de — vi^c l tt

viii^c lxxiii — Item vingt six chandeliers a colonnes, vingt huit escuelles et vingt quatre fourchettes le tout dargent blanc poisant ensemble quatre vingtz neuf marcs et deux onces le marc a ladicte raison de xvi l. tournoiz le tout ay prise a la somme de — xvii^c iiii^xx l.

viii^c lxxiiii — Item une couppe de cristal, faicte en gondolle garny de son couvercle sur le pied et bordz dargent doré garny doré prise — C l tt

viii^c lxxv — Item une poissonniere dargent garny de ses ressortz de fil prise — C l tt

ttt^o

M. Lescot   Turquet

Simon Lehorsatt

viii^c lxxvi — ttt^o deux petites sallieres lune de cassidoine et lautre de cristal toutes deux garnies dargent doré prisees ensemble — C tt

viii^c lxxvii — Item quatre cuilleres, dont deux de cristal, lune garnie dor avec rubis dudict et lautre dargent doré, une autre de nacre de perle le manche de cristal aussi garny dor et lautre de porcelaine a manche de corail garnye dargent doré avec une gondolle aussi de nacre de perle prises le tout ensemble avec une tasse de [illegible] de [illegible] dargent estrange — viii^c

viii^c lxxviii — Item une gondolle de pierre serpentine, damasquinee dor prisee — cii

viii^c lxxix — Item ung mirouer de acier garny de [illegible] prise — vi^c

viii^c iiii^xx — Item dix branches de corail de diverses grandeurs lesquelles ont esté prises ensemble — cviii

viii^c iiii^xx i — Item ung perfumoir de laton aiant une petite salemandre dargent au dessus esmaillé prisé — vi l

viii^c iiii^xx ii — Item une orloge faict dalemaigne aiant ung saint Michel dessus le tout de laton vernis doré enrichi prisé — L lt

viii^c iiii^xx iii — Item une orloge sonnant faict de blois prisé — L lt

M. Lescot

Turquet

Colleron